

# La

*Vivez l'effet de la coopération*

**La Coop**  
fédérée

# Table des matières

8

Message du président

18

Bilan coopératif

24

Rapport de gestion

38

Rapport d'Olymel

44

Rapport de la direction

45

Rapport des  
auditeurs indépendants

46

Bilan consolidé

47

État consolidé des résultats  
et de la réserve

47

État consolidé  
du résultat étendu

48

État consolidé  
des flux de trésorerie

49

Notes afférentes aux  
états financiers consolidés

68

Rétrospective financière

69

Liste des coopératives  
affiliées

70

Nos emplacements



# Notre entreprise

*La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :*

*en développant un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;*

*en exploitant un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;*

*en permettant aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;*

*en encourageant l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.*



*de coopération  
avec les gens d'ici...*

**La Coop**  
fédérée



**Les coopératives,  
des entreprises pour  
un monde meilleur**

# La mémoire

## ***La coopération, une histoire à suivre***

*L'Année Internationale des Coopératives est l'occasion de souligner l'histoire presque centenaire de La Coop fédérée. Au fil des ans, nous avons beaucoup évolué, et aujourd'hui nous nous classons parmi les 100 plus importantes coopératives et mutuelles du monde, tous secteurs confondus. Plus que jamais, les valeurs et les principes qui nous animent font de nous une réelle solution de rechange au modèle économique dominant.*

## L'homme à la conscience tranquille

« Il y a quelques années, j'ai reçu une mystérieuse traite bancaire de 5 150 \$. Après quelques recherches, j'ai découvert qu'elle provenait d'un certain monsieur C., un homme qui avait l'âge de La Coop, puisqu'il était né en 1922.

« J'ai dû contacter plusieurs personnes pour connaître le fin fond de cette histoire. J'ai finalement reçu l'appel d'un homme qui se présentait comme l'intermédiaire de monsieur C. Quelque 25 ans plus tôt, ce dernier se serait approprié un grand nombre de palettes de bois appartenant à La Coop. Selon ses dires, il les revendait ensuite 1 \$ l'unité.

« Un quart de siècle plus tard, rongé par le remords, il a décidé d'acquitter sa dette. Pour "officialiser" son paiement, il aurait même fait paraître une annonce dans le Journal de Montréal.

« Cette anecdote m'a beaucoup fait réfléchir. Pour monsieur C., c'était une question d'intégrité. Au crépuscule de sa vie, il désirait partir la conscience tranquille...

« Pour ma part, je crois qu'il a été influencé par les valeurs et les principes du mouvement coopératif; il n'aurait peut-être pas fait la même chose pour une autre entreprise. »

Louise Paradis

Coordonnatrice du crédit  
recouvrement  
La Coop fédérée, Montréal



Numéro 7

JANVIER 1923

Volume 26

# LE JOURNAL D'AGRICULTURE

L'AVENIR DE NOTRE AGRICULTURE EST DANS LA COOPERATION.

LOI VOTÉE EN  
DECEMBRE 1922  
FUSIONNANT  
LES TROIS COOPÉRATIVES  
POUR UN SEUL  
SÉNAT.



**La**



# La démocratie

*La coopération s'exprime dans la polyphonie des voix.*

*La démocratie germe dans les esprits et donne corps à nos projets, à nos ambitions et à nos rêves. Elle est à la base du mouvement coopératif, qui existe pour et par ses membres. Chaque personne, chaque opinion et chaque point de vue contribuent à la réalisation de notre idéal coopératif et au succès continu de notre modèle d'affaires.*

*Producteur maraîcher de père en fils depuis près de 30 ans, Mauro Lando considère que la nature de son travail a beaucoup évolué. Les responsabilités croissantes d'une entreprise en pleine expansion l'ont obligé à passer progressivement de plus en plus de temps dans son bureau. De simple producteur maraîcher, il est devenu un gestionnaire d'entreprise aguerri.*

*Les experts-conseils de La Coop ont grandement contribué au développement et à la qualité de ses produits. Au fil du temps, leur diligence et leur savoir-faire lui ont permis de bénéficier de l'amélioration des techniques et des connaissances en agronomie.*

*En ce sens, Mauro Lando estime que le mouvement coopératif permet aux producteurs de mieux s'informer et de se faire entendre « plus clairement » des autorités. Il apprécie par ailleurs la manière dont La Coop est à l'écoute de ses membres. Et lorsque les enjeux sont importants, il n'hésite pas à partager son opinion avec ses pairs et à faire entendre sa voix lors des assemblées de sa coopérative.*

*Autrement dit, Mauro Lando croit que l'union fait la force !*



Mauro Lando

*Producteur maraîcher*

*Sherrington*

*Citation : « La Coop est à l'écoute de ses membres. »*

# Message du président

## **D**es résultats records dans un contexte d'incertitudes économiques et de volatilité des prix.

C'est dans un climat d'incertitudes économiques liées à la crise des finances publiques européennes et américaines que La Coop fédérée termine son exercice financier 2010-2011 avec des résultats plus que satisfaisants.

Avec des ventes de 4,6 milliards de dollars et une contribution nette de 79 millions de dollars – une augmentation de 36 millions de dollars par rapport aux résultats précédents –, l'exercice 2010-2011 s'avère être l'un des meilleurs de l'histoire de La Coop fédérée.

L'activité Approvisionnement a généralement connu des résultats en nette amélioration. Soulignons, entre autres, la croissance soutenue de nos activités dans les secteurs des productions végétales et de la commercialisation des grains.

Par ailleurs, les gains enregistrés dans le secteur des viandes découlent de l'amélioration de la marge viande du porc, tant sur nos marchés locaux qu'internationaux.

Les efforts des producteurs membres de la Filière porcine coopérative, visant à produire un porc qui répond davantage aux attentes des clients, ne sont pas non plus étrangers à l'amélioration des résultats dans ce secteur d'activité.

Conformément à sa planification stratégique triennale, La Coop fédérée a poursuivi sa croissance hors Québec, avec des partenariats stratégiques au Québec, en Ontario et dans les Provinces maritimes.

D'abord avec l'acquisition d'Agrico Ltd., un important distributeur de fertilisants de l'Ouest ontarien, La Coop fédérée s'est positionnée comme le plus important distributeur de fertilisants et de produits de protection des cultures de l'est du Canada.

La Coop fédérée s'est également portée acquéreuse d'une entreprise de commercialisation des grains de la région du Sud-Ouest ontarien et a conclu un important partenariat avec Greenfield Éthanol, ce qui permet d'envisager des synergies et des débouchés intéressants pour ses produits.





Denis Richard  
*Président,  
membre du comité exécutif et  
membre du comité d'audit*



Ghislain Cloutier  
*1<sup>er</sup> vice-président,  
membre du comité exécutif*



Luc Forget  
*2<sup>e</sup> vice-président,  
membre du comité exécutif*

Au Québec, notre association avec Jefo Logistique inc. s'avère également stratégique pour une utilisation plus optimale de nos capacités de transport d'intrants par rail.

Finalement, dans les Provinces maritimes, notre association avec un groupe de producteurs du Nouveau-Brunswick, pour la construction d'un abattoir de volaille, permet d'envisager des développements intéressants et rentables à l'est du Québec.

J'en profite pour remercier sincèrement MM. Claude Lafleur et Réjean Nadeau et leurs équipes respectives, qui ont su mener à bien nos entreprises et générer des résultats appréciables dans un contexte économique incertain.

Je remercie également mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement, leur dynamisme et leur disposition à faire les choses autrement, pour le plus grand intérêt de l'ensemble des membres du réseau La Coop.

Je remercie finalement les dirigeants et gestionnaires de nos coopératives affiliées pour leur engagement, leur ouverture d'esprit et leur solidarité. Le succès de La Coop fédérée étant intimement lié à celui de nos coopératives affiliées, leur détermination à s'adapter constamment aux besoins de leurs membres et leur soutien nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

### Les faits saillants de 2011

Le 7 juin dernier, le gouvernement du Québec, après des mois de tergiversations, déposait finalement son Livre vert pour une politique bioalimentaire.

Le moins que l'on puisse dire est que cet énoncé politique, qui repose sur trois axes de développement ayant comme tronc commun le produit et la satisfaction du consommateur, en a laissé beaucoup sur leur faim. Surtout que le dépôt de ce cadre d'orientation constituait l'amorce d'une énième série de consultations, alors que les intervenants du secteur attendaient avec impatience un train de mesures concrètes visant à adapter nos politiques agricoles aux nouvelles réalités du marché.

D'entrée de jeu, soulignons que ce Livre vert fait une juste lecture de la situation de l'agroalimentaire québécois.

Les orientations stratégiques qu'il propose sont pertinentes, mais il serait maintenant temps d'accélérer la préparation du projet de loi permettant d'atteindre les objectifs visés, surtout que la situation n'appelle pas à un bouleversement majeur de nos façons de faire.

Au nom du mouvement coopératif agricole, La Coop fédérée a présenté un mémoire à ce sujet au gouvernement. Les moyens d'action proposés sont basés sur une vision à long terme et s'articulent autour de trois grands objectifs, soit préconiser



Marc A. Turcotte  
*Membre du  
comité exécutif*



Sophie Bédard  
*Membre du  
comité exécutif*



Normand Marcil



Charles Proulx  
*Membre du comité d'audit*

l'approche chaîne de valeur, améliorer notre compétitivité par des investissements structurants et recréer un climat d'affaires propice à l'investissement et au recrutement.

Selon nous, il faut notamment considérer dans nos façons de faire que c'est le consommateur, l'acheteur final des produits alimentaires, qui dicte maintenant les règles du jeu. L'approche par chaîne de valeur, qui nécessite le travail concerté de l'ensemble des maillons de la filière, doit être placée en priorité. Compatible avec les plans conjoints, elle commande toutefois une évolution dans l'utilisation de nos outils de mise en marché et dans la relation des producteurs à leurs coopératives.

Les aléas de la vie parlementaire étant ce qu'ils sont, il est à craindre qu'au rythme actuel le dépôt du projet de loi devant donner vie à cette réforme ne soit renvoyé à une prochaine législature. Or il est primordial, tant pour nous producteurs que pour nos industries de transformation, que le gouvernement annonce rapidement et concrètement ses couleurs.

L'incertitude actuelle est néfaste et nuit au développement du secteur.

Bien avant un Plan Nord, c'est d'une politique agricole et agroalimentaire d'envergure que le Québec a besoin pour assurer la survie de sa deuxième industrie en importance.

L'attente d'une politique agricole et agroalimentaire adéquate ne doit cependant pas constituer une excuse à l'inaction. Heureusement, le réseau La Coop s'est mis en marche depuis quelques années.

Les projets que l'on a appelés nos grands chantiers, et qui visent à intégrer davantage les activités du réseau La Coop pour gagner en efficacité, cheminent bien.

Le projet Chrysalide, dans le Secteur des productions animales, suit son cours et respecte ses échéanciers ainsi que son budget de réalisation. La dernière phase du redéploiement des volumes de production dans les meuneries sélectionnées devrait s'amorcer au cours du prochain exercice financier, pour se terminer en 2013.

Le projet Fidelio, après une pause salutaire, a repris sa vitesse de croisière. L'ensemble des coopératives, ayant adhéré au projet, devrait également bénéficier de cette nouvelle solution d'affaires d'ici 2013.

La mission Performance en quincaillerie, qui vise à augmenter la rentabilité des ventes au détail par la mise en place des meilleures pratiques de l'industrie, accuse quant à elle un certain retard, dû au manque de disponibilité des personnes-ressources dans les coopératives participantes. Il ne fait aucun

doute à mon esprit que, vu l'importance des enjeux de ce projet pour les coopératives du réseau, la priorité sera donnée à sa finalisation dans les prochains mois.

Finalement, la portée et le calendrier de réalisation du projet Chrysalide, en productions végétales, ont été revus pour tenir compte des nombreux projets en cours dans le réseau. Ce projet n'est cependant pas mis de côté, et un projet-pilote est en cours, avec trois coopératives du sud-ouest de la province, pour tester différentes hypothèses.

Comme vous êtes à même de le constater, ça ne chôme pas dans le réseau La Coop, et la modernisation de nos outils d'approvisionnement va bon train.

À mon avis, trois nouveaux éléments dans ce cheminement pour la modernisation de notre réseau méritent votre attention cette année.

Dans un premier temps, nous nous sommes officiellement associés aux coopératives européennes du Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture, le Momagri, afin de mettre en place une agence de notation agroalimentaire.

Après le développement d'un modèle économique qui tient compte des particularités de l'économie agricole, cette nouvelle



Damien Lemire



Françoise Mongrain  
*Membre du comité d'audit*



Marc Quesnel  
*Membre du comité d'audit*



Conrad Robitaille

étape du plan d'action Momagri s'inscrit dans la volonté d'élaborer des outils de prise de décisions mieux adaptés aux réalités du monde agricole.

Avec ses travaux d'analyse économique antérieurs, Momagri a clairement mis en évidence qu'une libéralisation accrue du commerce agricole sans régulation commune conduirait à une volatilité insoutenable des marchés agricoles.

Avec l'implantation de nouveaux indicateurs économiques, Momagri veut s'assurer que, dans la poursuite des négociations multilatérales de l'OMC ou dans les multiples négociations bilatérales en cours, les décideurs politiques ont un portrait plus réel de ce monde complexe.

Dans le contexte politique canadien et à la lumière du projet de démantèlement de la Commission canadienne du blé, il s'agit pour nous d'une voie complémentaire au travail effectué par le GO5 pour promouvoir et défendre la gestion de l'offre au Canada.

Le deuxième élément qui mérite votre attention, c'est la démarche de développement durable entreprise par La Coop fédérée.

L'engagement de La Coop fédérée à cheminer vers le développement durable date de la consultation de ses membres dans le cadre de la préparation de son mémoire à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, en 2007.

Depuis lors, différentes actions ont été menées, dont la mise sur pied d'un secteur du développement durable à La Coop fédérée et l'accompagnement de deux projets-pilotes avec des coopératives du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la mise en place d'un système de notation en développement durable.

Une autre étape vient d'être franchie cette année, avec le mandat donné à la société Samson Bélair/Deloitte & Touche de réaliser une analyse diagnostique des pratiques de développement durable à La Coop fédérée.

Honnêtement, je m'attends à ce que dans ce domaine, comme dans bien d'autres, les conclusions montrent que bon nombre de nos pratiques sont adéquates, mais non structurées.

Les coopératives poursuivent déjà une mission économique et sociale, et il ne faut pas croire que, même si l'on n'est pas parfait, on ne réalise pas déjà de belles choses.

Les gens s'attendent simplement aujourd'hui à ce que les entreprises soient responsables et qu'elles communiquent l'empreinte environnementale et sociale de leurs activités, ainsi que leurs plans d'action pour corriger ce qui doit être amélioré.

Et s'il y a bien un domaine dans lequel nous devons impérativement nous améliorer, c'est bien celui de la communication, tant à l'interne, avec nos employés et nos membres, qu'avec les parties prenantes externes de l'entreprise.

Le troisième élément qui mérite, selon moi, votre attention, c'est la mise en place, le 21 avril dernier, de la Filière porcine coopérative.

Composée à l'heure actuelle de plus de 150 producteurs, la Filière porcine coopérative s'est donné pour mission d'offrir des produits porcins de qualité et de générer suffisamment de richesse pour que les différents acteurs de la filière, notamment les producteurs, y trouvent leur compte.

Cette quasi-coopérative, créée à l'intérieur de La Coop fédérée et bien arrimée avec les coopératives du réseau La Coop, permet de créer un lien d'intérêt des producteurs de porcs du réseau avec Olymel s.e.c.

Déjà, les retombées positives de l'approche filière dans le domaine du porc sont perceptibles. Des coûts de production ont été réduits, et l'amélioration des composantes de qualité recherchées par nos clients nous a permis de conserver ou de récupérer des parts dans nos marchés les plus lucratifs.

Ce n'est qu'un début et beaucoup reste à faire dans cette filière pour que tous retrouvent le chemin de la rentabilité.

L'industrie agroalimentaire mondiale se restructure inexorablement sur ce modèle de filières intégrées, et le développement de filières coopératives coordonnées m'apparaît comme un élément incontournable auquel on devra s'adapter. Surtout dans le secteur des viandes.



Jean Bissonnette



Serge Boivin  
*Membre du comité d'audit*

Nous sommes bien conscients que, avec Chrysalide, la mise en place de telles filières bouscule l'ordre établi et suscite des questionnements légitimes et fondés de la part des intervenants coopératifs.

C'est pourquoi je suis en mesure de vous confirmer que le conseil d'administration de La Coop fédérée a autorisé la mise en place d'une vaste opération de réflexion stratégique à l'échelle du réseau La Coop.

Cette opération débutera au printemps prochain avec les premiers représentants des propriétaires, dans le cadre d'une réunion spéciale du Forum des présidents.

Forte d'une vision commune et d'un consensus sur les principes directeurs devant conduire notre réflexion, l'opération sera par la suite étendue aux autres parties prenantes de l'entreprise, en vue d'établir notre plan d'action.

De plus en plus, les différentes composantes du réseau La Coop sont appelées à travailler étroitement ensemble, et les récentes restructurations de nos façons de faire appellent à une telle réflexion, notamment en ce qui concerne nos structures de gouvernance.

Quelles que soient les conclusions de cette démarche de réflexion stratégique du réseau La Coop, j'ai la conviction

profonde qu'il aura plus que jamais besoin de producteurs et de gestionnaires comme vous, engagés dans leur milieu et capables de mener à bien nos entreprises dans l'intérêt des membres de la base.

## 2012 : l'Année internationale des coopératives

Le *Time Magazine*, suivi par les grands journaux du monde entier, a désigné les Indignés du mouvement Occupy comme personnalité de l'année 2011.

En toute logique, la prochaine année devrait être celle des coopératives, puisqu'elles constituent une réponse concrète et éprouvée aux préoccupations des Indignés et que l'ONU a décrété que 2012 serait l'Année internationale des coopératives.

C'est le regretté Steve Jobs, créateur d'Apple et des merveilleux appareils électroniques qui ont jeté les bases de ce mouvement de protestation, qui disait que « seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent ».

Je dis souvent que la coopération n'a pas la prétention d'être une solution à tous les problèmes, mais qu'elle a, à tout le moins, celle de faire partie des solutions.

La prise en charge démocratique de notre destinée économique, sociale et environnementale qu'offre l'action coopérative permet effectivement d'envisager l'avenir autrement.

Bien ancrées dans l'efficacité de l'économie de marché, mais portant en elles les valeurs et les aspirations des collectivités dans lesquelles elles sont implantées, les coopératives peuvent et doivent jouer un plus grand rôle dans le développement et la gouvernance de notre société.

Il nous faut prôner un développement fondé sur des rapports plus équitables, misant sur les ressources humaines et les collectivités, et qui tienne compte des coûts sociaux et environnementaux du développement.

À cet égard, c'est à mon avis par la formule coopérative que l'on peut le plus facilement atteindre ces objectifs.

Nous sommes aujourd'hui près d'un milliard de coopérateurs, regroupés dans plus de 750 000 coopératives, qui travaillent dans un large spectre d'activités générant près de 100 millions d'emplois.

L'ONU estime que les moyens de subsistance de près de la moitié de la population mondiale sont assurés par des coopératives.



Mathieu Couture



Ghislain Gervais  
Membre du comité d'audit

*Déjà, les retombées positives de l'approche filière dans le domaine du porc sont perceptibles. Des coûts de production ont été réduits, et l'amélioration des composantes de qualité recherchées par nos clients nous a permis de conserver ou de récupérer des parts dans nos marchés les plus lucratifs.*

*Bien ancrées dans l'effcience de l'économie de marché, mais portant en elles les valeurs et les aspirations des collectivités dans lesquelles elles sont implantées, les coopératives peuvent et doivent jouer un plus grand rôle dans le développement et la gouvernance de notre société.*

Les coopératives font une œuvre sociale remarquable, mais elles sont aussi un modèle économique performant. Les chiffres d'affaires cumulés des 300 plus grandes coopératives mondiales, dont fait partie le réseau La Coop, équivalent au PIB de la 10<sup>e</sup> économie mondiale, soit celle du Canada.

Je suis à même de constater, dans le réseau coopératif agricole, que la revue de nos structures et de nos façons de faire entraîne non seulement une intercoopération plus poussée entre les acteurs coopératifs, mais aussi une amélioration notable de la création de richesse au profit de nos membres.

Et pour créer une société plus juste et plus équitable, il nous faudra relever ce défi de l'efficacité économique de l'action coopérative.

Si nous voulons véritablement servir de modèle de rechange dans un monde dominé par le paradigme capitaliste et financier, nous nous devons d'être à l'avant-garde pour ce qui est de l'efficacité de nos activités et de nous donner les moyens de nos ambitions.

Les coopératives ont certes une vocation sociale et une raison d'être plus larges et plus complexes que la simple poursuite du profit à tout prix.

Elles ne doivent pas pour autant occulter le fait qu'elles sont des acteurs économiques à part entière, qui doivent participer à la croissance des sociétés dans lesquelles elles évoluent.

C'est par la croissance de leurs activités et l'amélioration continue des avantages tangibles pour leurs membres que les coopératives pourront participer pleinement à l'émergence d'une société plus juste et plus équitable.

L'agriculture est au cœur du projet coopératif mondial depuis sa fondation, et les coopératives agricoles sont encore très présentes sur l'ensemble des continents.

Ce n'est pas pour rien que les agriculteurs ont de tout temps opté pour la formule coopérative. Nées du besoin de se donner des outils et des services de qualité en région, les coopératives

agricoles sont encore très présentes aujourd'hui, parce qu'elles constituent un modèle de développement économique qui répond bien aux valeurs des gens de la terre.

Des activités et des communications sont prévues tout au long de l'année à venir pour sensibiliser l'opinion publique et nos décideurs politiques à la solution de remplacement que constitue la coopération dans bien des domaines.

Ces activités culmineront à l'automne avec le Sommet international des coopératives, organisé par Desjardins, auquel seront conviées les grandes coopératives du monde, pour réfléchir à notre avenir collectif. Je vous invite à venir y prendre la mesure de la force de la coopération.

En 2012, je vous invite également à afficher fièrement votre appartenance et votre attachement à votre coopérative et au grand mouvement coopératif mondial, parce qu'il est grand temps que le monde mesure l'importance de la présence coopérative dans notre quotidien.

Le président,

Denis Richard



**La**

A young child with blonde hair, wearing a denim jacket, is shown in profile, touching a large, ripe orange pumpkin. The background is filled with more pumpkins, suggesting a pumpkin patch or farm. The lighting is warm and golden, creating a soft, autumnal atmosphere. The word 'La' is written in large white letters in the top right corner, and 'société' is written in large white letters across the middle of the image, partially overlapping the child and the pumpkins.

# La société

## *La coopération, une question de culture*

*Chaque coopérative évolue au rythme de sa collectivité. En offrant des produits et services qui répondent aux aspirations de ses membres, La Coop participe directement au développement économique, social et environnemental de la société. En ce sens, elle travaille pour le bien commun.*

*Travailler dans une fromagerie est un délice pour les papilles d'Isabelle Galiègue. Elle savoure son rôle et elle trouve remarquable la qualité des fromages d'ici. Elle nous rappelle que le Québec vit une véritable révolution gastronomique depuis 20 ou 30 ans.*

*Les coopératives rassemblent les forces vives d'une communauté. Elles partagent leurs connaissances et leur savoir-faire, et elles offrent à leurs membres des produits et services qui concourent effectivement au développement de leurs projets. Parallèlement, elles informent le grand public et elles interviennent auprès des gouvernements pour mettre de l'avant les préoccupations de leurs membres. Ce faisant, elles contribuent au mieux-être de la société.*

*Isabelle Galiègue pense d'ailleurs que la qualité de nos produits illustre bien l'influence des coopératives au Québec. Ainsi, elle estime qu'on apprend à connaître un pays à travers sa cuisine car, pour elle, la société s'exprime aussi dans les assiettes de ses habitants.*



Isabelle Galiègue

*Assistante-gérante, Fromagerie Beaubien  
Montréal*

*Citation : « La société s'exprime aussi dans nos assiettes. »*

# Bilan coopératif

La Coop fédérée souscrit  
aux principes énoncés dans  
*la Déclaration sur l'identité  
coopérative*, de l'Alliance  
coopérative internationale,  
et s'efforce de les actualiser dans  
l'administration et la gestion  
courante de l'entreprise.



### L'adhésion libre et ouverte à tous

À la clôture de l'exercice, La Coop fédérée regroupait 103 coopératives membres, lesquelles comptaient à leur tour quelque 62 000 membres ordinaires ainsi que 28 000 membres auxiliaires ou associés. Tous ces gens ont choisi librement de s'associer au grand réseau La Coop.

### Le pouvoir démocratique exercé par les membres

Au 29 octobre 2011, 699 membres élus par leurs pairs assumaient l'administration des 103 coopératives affiliées à La Coop fédérée. Quatre-vingt-quatre coopératives pouvaient, à titre de membres ordinaires, désigner 328 délégués pour les représenter lors des assemblées. Sur ce nombre, 236 délégués se sont prévalus de ce droit pendant l'assemblée générale de La Coop fédérée de février 2011, soit une participation démocratique de 72 %.

Par ailleurs, d'autres rencontres se déroulant tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée. Ainsi, la Tournée du président, le Forum des présidents et l'assemblée semestrielle sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges pour les dirigeants du grand réseau. De plus, La Coop fédérée assure un lien structurel supplémentaire avec ses membres par l'animation de comités divers auxquels sont invités à siéger des représentants de coopératives affiliées.

### La participation économique des membres

Les coopératives affiliées détiennent 127,3 millions de dollars en actions ordinaires de La Coop fédérée et 349,5 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve sert à assurer le développement futur de l'entreprise et à soutenir différentes activités répondant aux besoins des coopératives affiliées.

La Coop fédérée a par ailleurs déclaré, en 2011, des ristournes à ses membres pour un montant global de 36,5 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes aux coopératives à 103 millions de dollars pour les cinq dernières années.

Enfin, La Coop fédérée a résolu de racheter de ses membres des actions ordinaires de classe B émises en 1998 et 1999 pour une contrepartie au comptant de 8 millions de dollars.

### L'autonomie et l'indépendance

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds, par le maintien de ratios financiers prudents. Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

Par ailleurs, La Coop fédérée reconnaît l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées. Elle met en œuvre différentes initiatives qui répondent aux besoins d'un nombre minimal de coopératives membres, mais respecte le choix de chacune de participer ou non aux programmes offerts.

### L'éducation, la formation et l'information

La Coop fédérée informe tous les membres des coopératives agricoles affiliées grâce à son magazine *Le Coopérateur agricole*, publié neuf fois l'an. C'est son principal organe d'éducation et d'information. De plus, une dépêche en ligne permet de communiquer rapidement et fréquemment avec tous les employés de La Coop fédérée et tous les dirigeants du réseau : il s'agit de *La Coop en ligne*, qui a fait l'objet de 67 envois au cours de la dernière année.

La Coop fédérée met également plusieurs sites intranet à la disposition de divers groupes professionnels internes afin

de favoriser les échanges d'information. Ainsi, les présidents, les directeurs généraux et toute personne qui s'intéresse aux affaires coopératives disposent d'un site dédié.

D'autre part, La Coop fédérée offre à tous les élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein du mouvement coopératif agricole. À ce jour, 372 élus cheminent dans ce programme. Sur ce nombre, 73 ont atteint le niveau de membre (qui atteste du cumul de 15 crédits de formation), 46 ont atteint le niveau de compagnon (ayant cumulé 30 crédits) et 97 le niveau de commandeur (ayant cumulé 45 crédits et plus). Les employés du réseau ont aussi accès à 95 formations offertes par l'Académie La Coop et adaptées à leurs besoins. Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a investi 5,9 millions de dollars en formation.

La Coop fédérée poursuit également des objectifs d'éducation et de formation auprès de certains groupes cibles, telles la relève agricole et les femmes. Elle offre des bourses à des étudiants et accorde un soutien financier à des établissements d'enseignement. Enfin, des efforts sont aussi consacrés à la sensibilisation du grand public et des leaders d'opinion sur la pertinence du modèle coopératif en agriculture.

### La coopération entre les coopératives

La Coop fédérée participe à toutes les structures et associations coopératives qui permettent d'assurer un meilleur service à ses membres et de renforcer le mouvement coopératif : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke

(IRECUS), ainsi que Les Coopérateurs, compagnie d'assurance-vie, Cooperative Research Farms, Gène +, Interprovincial Co-operative et Independent Lumber Dealers Co-operative.

La Coop fédérée a aussi participé, par des prêts de ressources humaines, à quelques missions d'appui à des coopératives d'outre-mer par l'entremise de SOCODEVI, et elle a soutenu le rayonnement de l'Association des éducateurs coopératifs (ACE) en assumant les frais de traduction en français des bulletins d'information de cette association.

Enfin, à l'intérieur même de son réseau, La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'intercoopération.

### L'engagement dans le milieu

La Coop fédérée, y compris Olymel, a consacré en cours d'exercice un montant de 820 000 \$ afin d'encourager, par des dons et des commandites, des organisations et événements qui lui paraissaient méritoires. La valorisation du métier d'agriculteur, le sport et la santé ainsi que l'aide aux milieux défavorisés ont été les principales causes soutenues par La Coop fédérée. Du côté d'Olymel, les sommes ont été principalement dirigées vers le soulagement de la pauvreté.

En sus des sommes accordées en dons et commandites, La Coop fédérée a assumé la moitié des 540 000 \$ remis en cours d'année aux jeunes bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève. Soixante-neuf nouveaux jeunes agriculteurs ont rempli les conditions requises en cours d'exercice, ce qui porte le total des jeunes bénéficiaires du Fonds à 256. La Coop fédérée se préoccupe de la formation et de l'établissement d'une relève agricole solide, qui pourra en temps opportun prendre le relais dans le grand réseau La Coop.

Enfin, l'engagement dans le milieu se traduit aussi par différentes mesures prises pour assurer le développement durable des collectivités hébergeant les coopératives du réseau La Coop. La Coop fédérée assume son leadership en la matière, par son appui à deux projets-pilotes au sein du réseau ainsi que par sa propre démarche de développement durable, amorcée en cours d'année.



**La**



# La

# créativité

***La coopération sème des idées à tout vent.***

*La créativité émerge de la multiplicité des opinions et de la pluralité des expériences de nos membres. De cette façon, La Coop prépare l'avenir en développant des solutions novatrices qui répondent aux défis de demain tout en assurant aujourd'hui le développement équitable et durable de nos ressources.*

*Cyncia Côté affirme d'emblée que l'on ne peut être créatif que si l'on écoute les multiples besoins de la clientèle. Pour cette raison, elle croit que l'innovation au sein d'une coopérative émane en bonne partie de la participation de ses membres. En plaçant l'humain au cœur de ses opérations, La Coop est naturellement plus attentive aux besoins de ses clients.*

*Si Sonic est en pleine ébullition, c'est parce que la créativité est un processus continu dans son organisation. Et selon Cyncia Côté, l'entreprise innove présentement à plusieurs niveaux. En redéfinissant son positionnement, elle a choisi de s'afficher comme un fournisseur d'énergie et non plus simplement comme un fournisseur de produits pétroliers. En révisant ses méthodes de travail, elle a décidé de simplifier son contrat de location d'équipement. En cherchant des solutions de développement durable, elle a développé de nouveaux produits, tels que les granules et la biomasse.*

*Bref, pour Cyncia Côté, la créativité est un art de vivre.*

Cyncia Côté

*Coordonnatrice service à la clientèle  
et aux partenaires, Énergies Sonic*

*Longueuil*

*Citation : « La créativité est un processus continu. »*



# Rapport de gestion

*L'exercice financier terminé le 29 octobre 2011 marquera l'histoire de La Coop fédérée à la fois par des ventes records de 4,6 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent de 79 millions de dollars. En 2010, les ventes se chiffraient à 3,9 milliards de dollars, alors que l'excédent était de 36,1 millions de dollars.*



Claude Lafleur  
Chef de la direction

<i>[en milliers de dollars]</i>	2011	2010
Produits	4 553 437 \$	3 947 871 \$
Excédent d'exploitation	77 715	35 418
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	79 021	36 077
Ristournes	36 500	11 500
Excédent net	28 992	18 723
Débiteurs et stocks	775 236	661 741
Actif à court terme	801 539	688 264
Fonds de roulement	194 942	92 898
Immobilisations corporelles, au coût	1 193 857	1 100 960
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	491 129	454 586
Actif total	1 491 116	1 291 237
Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an	237 177	212 004
Actions privilégiées et avoir	492 742	440 518
Nombre d'employés	10 079	10 429



Gaétan Desroches  
*Chef de l'exploitation*



Paul Noiseux  
*Chef des finances*

La hausse de l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent est attribuable, d'une part, à une forte progression de l'excédent d'Olymel s.e.c., principalement pour le secteur porcin, dont la marge viande a connu en 2011 un sommet historique résultant du contexte mondial très favorable. D'autre part, à l'activité Approvisionnement – qui englobe cinq importants secteurs : productions animales, productions végétales, grains, quincaillerie et machines agricoles ainsi qu'Énergies Sonic –, dont la contribution nette de l'ensemble du groupe est en effet supérieure à celle de l'exercice précédent.

Les ventes consolidées de La Coop fédérée pour l'exercice terminé le 29 octobre 2011 totalisent 4,6 milliards de dollars; à l'exercice précédent, elles s'établissaient à 3,9 milliards de dollars.

Cette progression spectaculaire provient, d'une part, d'une hausse des ventes de 509 millions de dollars de l'activité Approvisionnement; les secteurs de la commercialisation des grains, d'Énergies Sonic et des productions végétales comptent pour une grande partie de cette augmentation. D'autre part, du côté de la filiale Olymel s.e.c., les ventes ont augmenté de 97 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par la hausse des prix de marché pour le secteur du porc frais.



Bertrand Gagnon  
*Chef solutions d'affaires  
et technologies de l'information*



Sébastien Léveillé  
*Chef développement des affaires  
et communications*

Produits <small>[en milliers de dollars]</small>	
2011	4 553 437 \$
2010	3 947 871 \$
2009	3 919 963 \$
2008	3 606 101 \$
2007	3 286 795 \$

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent <small>[en milliers de dollars]</small>	
2011	79 021 \$
2010	36 077 \$
2009	53 346 \$
2008	70 992 \$
2007	40 587 \$

Ristournes <small>[en milliers de dollars]</small>	
2011	36 500 \$
2010	11 500 \$
2009	15 000 \$
2008	30 000 \$
2007	10 000 \$

Fonds de roulement <small>[en milliers de dollars]</small>	
2011	194 942 \$
2010	92 898 \$
2009	191 178 \$
2008	181 421 \$
2007	43 846 \$

Actions privilégiées et avoir <small>[en milliers de dollars]</small>	
2011	492 742 \$
2010	440 518 \$
2009	412 482 \$
2008	383 528 \$
2007	338 754 \$



Alain Garneau  
*Avocat principal et chef  
des affaires juridiques*



Mario Leclerc  
*Chef des ressources humaines*

*La Coop fédérée désire se distinguer par une forte identité coopérative chapeauté par l'éthique et le développement durable.*

Le coût des ventes, les frais de vente et les frais d'administration ont atteint 4,5 milliards de dollars, en comparaison de 3,9 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du coût des intrants et à des volumes de vente à la hausse. Par ailleurs, les frais financiers s'élèvent à 10,4 millions de dollars pour l'exercice 2011, alors qu'ils totalisaient 10,1 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

En tenant compte de tous les résultats de chacun de nos secteurs d'activité, La Coop fédérée enregistre un excédent d'exploitation consolidé de 77,7 millions de dollars, alors qu'il était de 35,4 millions de dollars en 2010.

Du côté des autres résultats, le poste « Quote-part des résultats des sociétés satellites » s'élève à 3,9 millions de dollars, comparativement à 2,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui témoigne de l'amélioration du rendement de la plupart des sociétés satellites dans lesquelles La Coop fédérée détient une participation. Le poste « Gains à la cession d'actifs » totalise 9,7 millions de dollars et comprend principalement un gain sur la vente d'un droit d'approvisionnement de fermes; en 2010, ce poste s'élevait à 650 000 \$ et représentait principalement un gain sur vente d'immobilisations.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent, après déduction de la quote-part des actionnaires sans contrôle, s'inscrit à 79 millions de dollars, alors qu'en 2010 il s'établissait à 36,1 millions de dollars.

Pour l'exercice terminé le 29 octobre 2011, compte tenu des ristournes déclarées de 36,5 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 13,5 millions de dollars, l'excédent net s'élevait à 29 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2010 était de 18,7 millions de dollars.

#### **Information sectorielle**

La revue des activités de Mise en marché est commentée dans la section Rapport d'Olymel.

Les chiffres des produits des divers secteurs d'activité incluent les montants relatifs aux transactions intersectorielles.

#### *Activité Approvisionnement*

Les ventes et revenus de l'Approvisionnement, après élimination des transactions intersectorielles, franchissent le cap des 2 milliards de dollars. Elles se chiffrent à 2,3 milliards de dollars, une hausse de 502 millions de dollars – ou de 27,8 % – sur les ventes de l'exercice précédent, qui totalisaient 1,8 milliard de dollars.

L'inflation du prix des grains, des fertilisants et des produits pétroliers compte pour la moitié de cette hausse.

Ce qui est toutefois fort remarquable, c'est que l'autre moitié de l'augmentation des ventes provient d'acquisitions d'entreprises, telles Agrico Canada Limited et Grower Direct Export, de même que de la croissance notable des volumes des ventes

de grains et de fertilisants distribués par le réseau ontarien Agronomy ainsi que du volume des ventes d'Énergies Sonic.

L'excédent avant impôts est aussi en hausse de 16,9 millions de dollars, soit plus de 35 %, et s'élève à 64,6 millions de dollars, comparativement à 47,7 millions de dollars enregistrés au dernier exercice. Des ventes d'actifs ont permis de générer un gain sur disposition de près de 10 millions de dollars.

À 299,2 millions de dollars, les ventes du Secteur des productions animales ont progressé de 35,7 millions de dollars par rapport aux ventes de l'exercice précédent, qui totalisaient 263,5 millions de dollars. La hausse du chiffre d'affaires résulte essentiellement de l'inflation du coût des intrants en alimentation animale.

Les parts de marché du secteur des aliments laitiers enregistrent un gain net. Malgré cela, la qualité des fourrages provoque une fois de plus une légère diminution des ventes de moulée. Le contexte économique difficile pour les producteurs de bovins de boucherie est responsable du recul du volume des ventes de moulée destinée aux ruminants autres que laitiers.

La mise sur pied de la Filière porcine coopérative est l'événement marquant de l'exercice en productions animales. Entre autres réalisations, la Filière porcine aura contribué à l'amélioration marquée de la qualité de la viande; la prime versée pour les porcs certifiés La Coop allège d'autant la très forte pression économique que vivent les producteurs porcins du réseau La Coop. Le volume des ventes du secteur porcin accuse une légère baisse, toutefois moins importante que la diminution du cheptel québécois.

Le volume d'aliments avicoles demeure pratiquement inchangé, avec une très légère baisse.

Marquées par l'inflation du prix des intrants de 77 dollars la tonne métrique, les ventes de fertilisants augmentent de 12,3 millions de dollars et se chiffrent à 125,1 millions de dollars, par rapport à 112,8 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les ventes industrielles dans ce secteur connaissent une baisse importante, causée d'une part par la transformation du marché industriel et, d'autre part, par des décisions de mise en marché visant à sécuriser l'approvisionnement du réseau La Coop. Quant au volume des ventes agricoles de ce secteur, il augmente de près de 8,4 % cette année, tandis que le marché québécois des fertilisants n'a crû que de seulement 3,6 %.

Les ventes de semences ont progressé de 15 % et s'établissent à 42,2 millions de dollars, alors que nos parts de marché sont en légère augmentation. Au Québec, les superficies ensemencées en maïs sont en baisse de près de 1 % par rapport à l'exercice précédent, et les superficies ensemencées en céréales ont aussi diminué de 11,3 %, soit à environ 30 000 hectares.

Les ventes ont diminué de 5,1 millions de dollars en protection des cultures, mais avec là aussi une augmentation des parts de marché du réseau La Coop. Le printemps pluvieux et l'été sec de 2011 ont entraîné une réduction de la demande d'herbicides et de fongicides. L'arrivée de produits génériques a aussi provoqué la baisse des ventes de quelques produits à base de glyphosate.

Les ventes consolidées d'Agronomy ont atteint 352,6 millions de dollars, une hausse de 66,3 millions ou de 23 % par rapport à l'exercice 2009-2010. Le groupe de détaillants ontarien Agromart a réussi une belle percée cette année grâce à un approvisionnement en fertilisants à prix concurrentiels.

Le chiffre d'affaires du Secteur des productions végétales est aussi en hausse de 26,3 millions de dollars, provenant des ventes d'Agrico Canada Limited au cours de deux de ses mois d'activité, soit depuis son acquisition le 1<sup>er</sup> septembre 2011 par La Coop fédérée. Cette entreprise est un important grossiste dans la distribution de fertilisants en Ontario et dans l'Ouest canadien. Elle est coactionnaire de 10 détaillants de produits de productions végétales en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. Agrico est également actionnaire minoritaire d'un autre détaillant du Manitoba.

Les ventes du Secteur des grains s'élèvent à 443,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 186,4 millions de dollars sur l'exercice précédent, alors que le chiffre d'affaires était de 256,7 millions de dollars. La commercialisation des grains a généré des ventes de 270 millions de dollars, soit une hausse de 108,3 millions de dollars – ou de 66 % – par rapport à l'exercice précédent. La récolte de maïs a été en hausse et les prix moyens ont augmenté de l'ordre de 31 % par rapport à 2010.

Dans la même veine, les ventes de Grains Elite enregistrent une hausse de 65 % et totalisent 155,4 millions de dollars. La récolte record de 2010 combinée à la récolte hâtive de 2011 et à l'augmentation de 56 \$ du prix moyen de la tonne métrique

sont les principales raisons de cette croissance du chiffre d'affaires de Grains Elite.

Enfin, l'acquisition de Grower Direct Export, le 1<sup>er</sup> juillet 2011, a procuré des ventes additionnelles de 17,1 millions de dollars au Secteur des grains. Cette entreprise, située à Mitchell, en Ontario, se spécialise dans la commercialisation de grains.

Les ventes du Secteur quincaillerie et machines agricoles demeurent relativement stables, à 223 millions de dollars, comparativement à 225,3 millions de dollars au dernier exercice, soit une légère baisse de 2,3 millions ou de 1 %. Le recrutement de nouveaux marchands au sein de l'enseigne Unimat a permis d'éviter de subir la régression des ventes qu'a connue l'industrie au cours de l'exercice 2010-2011. En effet, la fin des programmes d'État, le resserrement de l'accès au crédit hypothécaire et la faible confiance des consommateurs envers l'économie semblent avoir porté un coup sévère à ce secteur économique canadien.

Encore cette année, La Coop fédérée aura contribué au développement du réseau Unimat, avec plus de 1,8 million de dollars investis dans 37 projets d'agrandissement, de construction ou d'acquisition de magasins de détail.

Pour les machines et pièces, les ventes nettes ont augmenté de 1,1 million de dollars, ou 6,9 %, pour se situer à 16,3 millions de dollars; les ventes de machines ont principalement généré cette hausse.

Les ventes du Secteur Énergies Sonic ont totalisé 736,7 millions de dollars, par rapport à 564,2 millions de dollars au dernier exercice, ce qui représente une hausse de 172,5 millions de dollars. Le chiffre d'affaires des marchés résidentiel et commercial a progressé de 33 %, pour s'élever à 421,7 millions de dollars. Cette croissance s'explique essentiellement par la hausse du coût des intrants de 27,1 % et par des volumes en croissance de 4,3 %.

L'inflation des prix de 27 % et une croissance de volume de 6 % ont permis au Service aux automobilistes, pour sa part, d'enregistrer une augmentation de 33 % de ses ventes. Celles-ci atteignent 271,1 millions de dollars, comparativement à 204,4 millions de dollars à l'exercice précédent.

Les ventes du Service du propane ont progressé de 5 %, pour totaliser 43,9 millions de dollars. Encore une fois, les prix sont la principale raison de cette hausse. Les volumes sont toutefois à

*La mise sur pied de la Filière porcine coopérative est l'événement marquant de l'exercice en productions animales.*

la baisse, notamment dans le segment agricole, en raison d'une période de séchage réduite.

Enfin, pour AgriEst, centre agricole Coop, les volumes de vente sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires d'AgriEst augmente de 16,1 millions de dollars et s'établit ainsi à 38,9 millions de dollars.

#### *Services corporatifs*

Les dépenses nettes des Services corporatifs et du développement réseau, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 22,1 millions de dollars, comparativement à 18,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse des dépenses provient principalement des résultats négatifs de notre société immobilière après l'annulation de la vente du siège social de Montréal. Cette société a décidé en 2011 de ne plus comptabiliser l'immeuble abritant le siège social comme un actif destiné à la vente, tel que cela avait été initialement décidé au cours de l'exercice 2008. Conséquemment, une charge d'amortissement a été comptabilisée en 2011, comme si l'immeuble avait continuellement été considéré comme un actif détenu et utilisé depuis l'exercice 2008. De plus, des frais ont été comptabilisés relativement à la restauration des sols.

#### *Droit devant*

Quatre importantes tendances en gestion font preuve de succès. Ce sont : la chasse aux actifs sous-utilisés, la maximisation des services partagés et des plateformes uniques et intégrées, la pratique de l'amélioration continue, ainsi que l'établissement de relations de proximité et de toutes les synergies possibles. Ces grandes tendances sont à la base même de nos projets Chrysalide.

Plusieurs sujets d'actualité nous ont occupés ou préoccupés durant l'exercice 2010-2011, tels le démantèlement éventuel de la Commission canadienne du blé, les attaques injustifiées contre la gestion de l'offre, la crise alimentaire, les ajustements aux programmes de stabilisation et même le mouvement des Indignés. D'autres événements sont à surveiller en 2012, dont la publication de la nouvelle politique bioalimentaire, des élections possibles au Québec et même les élections américaines. Nous restons vigilants.

#### *Secteur solutions d'affaires et technologies de l'information*

Le Secteur solutions d'affaires et technologies de l'information est responsable de gérer les programmes de transformation du réseau La Coop. À ce titre, il positionne les modèles d'affaires et de gouvernance et il met au point, déploie et appuie les solutions applicatives de La Coop fédérée et des coopératives.

Le programme Chrysalide Productions animales s'est poursuivi, avec la mise en place des comités de coordination Pignon sur rue, pool d'usines et pool d'intrants ainsi que de celle du comité de pilotage. Le développement de solutions pour les meuneries est en cours et des solutions transitoires ont été déployées dans les usines périphériques du Bic et de Saint-Bruno. Le développement d'une interface entre le système des coopératives et celui des meuneries permettra le transfert automatisé des commandes vers la meunerie et de la facturation vers les coopératives. Enfin, une application de gestion de la relation avec les producteurs est en élaboration par l'entremise d'ateliers de travail regroupant des directeurs des ventes et des experts-conseils du réseau.

Le programme Chrysalide Énergies Sonic est en phase de conception. Le réseau a approuvé les composantes du modèle d'affaires, soit l'assignation des coopératives aux regroupements, les territoires de vente, le mode d'assignation de la clientèle, le cadre juridique, le modèle financier et la valeur des apports des partenaires.

Le programme Chrysalide Productions végétales s'est amorcé en milieu d'année avec un diagnostic complet du secteur des fertilisants de La Coop fédérée et un balisage de la performance du réseau des coopératives avec d'autres entreprises de l'industrie. Un projet-pilote regroupant quatre coopératives a démarré. Il consiste à élaborer et à expérimenter une nouvelle stratégie d'offre et d'approche de vente des fertilisants sur la base des meilleures pratiques de cette industrie.

Le Service de gestion des projets vient également en appui à une première initiative au Secteur des grains : l'implantation d'une usine de fabrication et de distribution de litière absorbante pour animaux à partir de biomasse agricole et de plantes dédiées. Ce projet est en phase de positionnement et de planification, en partenariat avec des coopératives du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les travaux de déploiement de Fidelio ont repris dans trois regroupements régionaux après l'approbation de la relance du programme par l'assemblée générale. C'est ainsi que 17 coopératives s'ajouteront progressivement d'ici l'été 2012 aux 9 coopératives qui fonctionnent actuellement avec ce système financier. Deux mises à niveau ont été effectuées et ont permis d'apporter plusieurs correctifs et d'ajouter des fonctionnalités. Le nouveau point de vente tactile est en cours d'élaboration et une nouvelle infrastructure de télécommunication pour les coopératives Fidelio a été mise en place dans le but d'améliorer la performance et la stabilité de l'application.

La migration du progiciel JD Edwards à la version 9.0 s'est déroulée avec succès et a nécessité l'implication d'une cinquantaine de contributeurs. Du côté de l'intelligence d'affaires, la livraison de l'entrepôt de données MRQ a été achevée, tout comme celle des comptoirs de données du centre de distribution de Trois-Rivières, du Service du développement durable ainsi que des placements de produits du centre de distribution de Longueuil.

Le projet Remplacement TPV Sonic s'est poursuivi, avec le déploiement de la solution dans 98 des 104 emplacements standards de stations-service. La faisabilité de modernisation des Sonicarte a été achevée. Le projet Distribution Pétrole est en phase de déploiement : il consiste à remplacer les systèmes dont sont dotés les camions de distribution de pétrole par ceux de la technologie AWE. À ce jour, une dizaine de camions ont été modernisés, sur un total de quelque 80 qui doivent faire l'objet de cette amélioration.

Dans le Secteur quincaillerie et machines agricoles, une analyse de faisabilité a été effectuée pour choisir une solution de réapprovisionnement. Des travaux ont également été menés sur le système maison afin d'ajouter certaines fonctionnalités requises par la Mission Performance.

Du côté des infrastructures, les travaux de mise à niveau de la salle informatique ont été finalisés. Les essais du plan de relève du système iSeries (AS/400) et des systèmes Wintel satellites chez IBM se sont avérés concluants. Le positionnement de la solution des autres systèmes Wintel de Montréal, au site de relève de Trois-Rivières, a été achevé. Enfin, l'équipe a procédé à des travaux afin d'améliorer la robustesse et la sécurité du réseau informatique et de rehausser l'infrastructure de stockage.

Le Service de l'efficacité opérationnelle a mis sur pied plusieurs initiatives Lean dans le cadre de la Mission Performance du Secteur quincaillerie et machines agricoles. C'est ainsi que des solutions concrètes ont été cernées en regard de la standardisation des équipements de marchandisage, de la synchronisation des prospectus et du marchandisage, de l'écoulement des stocks désuets, de l'optimisation de la quantité d'unités de gestion des stocks (SKU), ainsi que de l'amélioration de la gestion des placements de produits.

Des interventions sont aussi menées par cette équipe dans les autres secteurs, notamment la réalisation d'un kaizen sur l'élimination des réservoirs d'huile résidentiels, la cartographie de la chaîne de valeur de la meunerie de Saint-Romuald, la réduction des délais de saisie des bons de pesée et la rentabilité des produits de protection des cultures.

### *Secteur développement des affaires et communications*

La Coop fédérée souhaite être une organisation coopérative de classe mondiale dans le secteur de l'agroalimentaire. Elle désire se distinguer par une forte identité coopérative chapeauté par l'éthique et le développement durable. Elle doit maintenir une croissance soutenue et rentable, avec des acquisitions ciblées ou par développement interne, et bien maîtriser la productivité ainsi que la structure de coûts. C'est dans ce contexte qu'un nouveau secteur – celui du développement des affaires et des communications – a été créé. Il s'agit d'un secteur en transition, qui réunit les activités de communications, de marketing, de création et de publication, auxquelles se sont joints récemment le développement durable et les services-conseils aux coopératives. La synergie et les compétences transversales qu'offre cette nouvelle entité contribueront à accroître la notoriété du réseau et permettront également d'optimiser les communications liées aux projets de transformation Chrysalide. Les activités de ce secteur devront accompagner et renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des jeunes agriculteurs et des employés du réseau. Enfin, le Secteur développement des affaires et communications entame une opération de modernisation de l'écosystème Internet de La Coop fédérée et de son réseau par une présence commerciale et corporative accrue dans les nouveaux médias de communication et de marketing.

### *Ressources humaines*

Le nombre d'employés de La Coop fédérée, y compris de ses filiales, était de 10 079 au 29 octobre 2011, comparativement à 10 429 au 30 octobre 2010. La variation du nombre d'employés est liée aux différents mouvements de main-d'œuvre dans l'ensemble de nos activités.

Les différentes stratégies mises en place pour faire reconnaître La Coop fédérée comme un « employeur de choix » ont porté leurs fruits, puisque notre participation au sondage pan-canadien démontre une amélioration de notre position dans ce palmarès. La conciliation travail-famille-déplacement devient de plus en plus un élément clé pour attirer des candidats de haut calibre et retenir nos ressources humaines dans tout le réseau. L'adhésion de La Coop fédérée à un programme volontaire d'accès à l'égalité en emploi est une autre des stratégies mises en place afin d'élargir le bassin potentiel de main-d'œuvre et d'attirer les ressources les plus qualifiées.

La gestion du changement a été présente dans tous les projets de La Coop fédérée, dans le but de soutenir la mise en œuvre des activités de communication, de mobilisation, de formation et de *coaching*.

L'Académie La Coop ne ménage pas ses efforts afin d'assurer une formation appropriée à tous les employés ainsi qu'aux administrateurs du réseau. Quatre-vingt-quinze cours différents ont été offerts à plus de 2 900 employés et administrateurs lors des 265 séances de formation tenues en 2011. Le pourcentage de la masse salariale en formation avoisine globalement 2 % pour l'ensemble du réseau et dépasse 3 % dans plusieurs de ses secteurs.

Malgré une année pleine de rebondissements dans le secteur économique, la Fiducie globale des caisses de retraite du réseau La Coop a réussi à augmenter la valeur des régimes de retraite de 3,2 % au cours de 2011. Ainsi, l'actif de 307 millions de dollars est réparti dans six fonds de placement et en certificats de dépôt, ce qui procure aux participants l'avantage de bénéficier d'une panoplie de stratégies visant à maximiser leurs revenus de retraite.

Mandatées par les coopératives membres du regroupement en assurances collectives, les Ressources humaines ont revu l'ensemble des protections offertes aux employés du réseau et ont défini un nouveau régime plus flexible, qui comprend

plus de mesures de contrôle des coûts. Cette stratégie, ajoutée à l'expérience du groupe, permettra de limiter la hausse des primes d'assurance par rapport au marché.

Au chapitre des relations de travail, 15 conventions collectives ont été négociées au cours de l'année. Toutes ces conventions ont été signées sans conflit de travail. Chaque table de négociation a été l'occasion de sensibiliser les travailleurs et les syndicats à la nécessité de maintenir des conditions de travail à un niveau concurrentiel dans un marché en constante évolution. De plus, l'efficacité opérationnelle et le service à la clientèle ont été le sujet de nombreuses discussions entourant la rédaction de ces contrats de travail.

Forte de son succès depuis sa mise en place, la Mutuelle de prévention, à laquelle participent 89 membres, a permis au réseau d'économiser environ 1,56 million de dollars en 2011. Rappelons que ce regroupement de membres, conjugué aux efforts de prévention, permet l'obtention d'un taux de cotisation personnalisé directement lié à la fréquence et à la gravité des accidents, ce qui a permis aux coopératives d'économiser plus de 17,3 millions de dollars depuis sa mise en place, en 1997.

### Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée (« la Société ») au 29 octobre 2011 enregistre un actif total de 1,5 milliard de dollars, comparativement à 1,3 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total provient de trois éléments : les acquisitions d'entreprises de l'activité Approvisionnement; la hausse des débiteurs et des stocks causée par la montée des prix de vente et de la croissance de nos affaires; et la hausse de l'écart d'acquisition et des autres actifs occasionnée par l'acquisition de la deuxième tranche des parts de la filiale Olymel s.e.c. appartenant à un groupe d'actionnaires sans contrôle.

Le passif à court terme a totalisé 606,6 millions de dollars à la fin de l'exercice 2011, comparativement à 595,4 millions de dollars en 2010. La diminution de la dette à long terme exigible à moins d'un an résulte du renouvellement de la facilité de crédit effectué en juin 2011. Cependant, le passif à court terme a connu une hausse, principalement explicable par l'augmentation des emprunts à court terme et des créditeurs en raison des passifs provenant des acquisitions d'entreprises.

Le fonds de roulement a atteint 194,9 millions de dollars, une hausse par rapport à l'exercice précédent, où il se situait

à 93 millions de dollars, soit des ratios respectifs de 1,3 contre 1,2. En 2010, l'inscription de la facilité de crédit en tant que dette à long terme échéant à moins d'un an expliquait la baisse du fonds de roulement. Pour ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il fléchit à 37:63 à la fin de l'exercice 2011, alors qu'il s'établissait à 36:64 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social » et « Réserve » totalisent en fin d'exercice 492,7 millions de dollars, comparativement à 440,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ces postes représentaient 33,1 % de l'actif total en 2011, contre 34,1 % à la fin de l'exercice précédent. La réserve de la Société au 29 octobre 2011 s'établissait à 349,5 millions de dollars, soit 70,9 % des actions privilégiées et de l'avoir.

### Situation de trésorerie et sources de financement

En juin 2011, La Coop fédérée a renouvelé pour une période de cinq ans les ententes bancaires avec un groupe syndiqué d'institutions financières canadiennes. La nouvelle facilité de crédit est demeurée stable, à 300 millions de dollars. Le solde de la facilité de crédit utilisé au 29 octobre 2011 totalise 119,1 millions de dollars, alors qu'en 2010 il totalisait 111,2 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts, tels qu'un crédit à terme d'une durée de quatre ans, à taux fixe et remboursable par versements annuels, qui ont commencé en août 2011. Le solde du crédit à terme au 29 octobre 2011 était de 26,4 millions de dollars; il était de 30 millions de dollars au 30 octobre 2010. De plus, La Coop a une débenture non garantie d'une durée de trois ans, pour un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe et remboursable par versements annuels débutant en août 2012. La Société détient aussi un billet à terme à taux fixe, dont le solde s'établissait à 15,6 millions de dollars au 29 octobre 2011, alors qu'il s'élevait à 17,5 millions de dollars en 2010.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs d'Olymel s.e.c. et de ses filiales.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de ses éléments de fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés pour chacun

de ses secteurs d'activité. À chaque trimestre de l'exercice 2011, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

### Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée, dans le cours normal des activités de la Mise en marché et de l'Approvisionnement, à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité.

#### *Risques associés à la volatilité des prix des intrants*

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs que la Société ne maîtrise pas. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants découlent par conséquent de l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

#### *Risques liés à l'insalubrité des aliments*

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours normal des activités des secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences de l'État en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de la salubrité des aliments.

#### *Risques liés à la santé des animaux d'élevage*

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque cruciaux pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à un approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration des procédures

internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes publics font partie d'une saine gestion des troupeaux d'élevage.

#### *Risque environnemental*

La Coop fédérée adhère au concept de responsabilité sociale et s'assure que ses pratiques d'entreprise respectent les principes de gestion environnementale diligente.

Avec sa politique environnementale, La Coop fédérée vise le respect des lois et règlements, la mise en œuvre de plans d'urgence environnementale, l'évaluation environnementale des entreprises, activités et biens qu'elle se propose d'acquérir ou de lancer, ainsi que la diffusion auprès de ses employés et gestionnaires de ses objectifs et projets en matière d'environnement. Par ailleurs, l'entreprise fait connaître sa situation environnementale au conseil d'administration trimestriellement par l'entremise de son comité d'éducation coopérative et du développement durable, ainsi que par le rapport annuel produit par le Service de l'environnement.

Dans la dernière année, La Coop fédérée a procédé à la vérification de conformité environnementale de 37 de ses installations, afin de permettre aux gestionnaires d'être au fait des possibilités d'amélioration en matière de gestion environnementale. En outre, afin de maintenir la conformité réglementaire et les bonnes pratiques de gestion environnementale, le chef de l'exploitation a procédé à la première revue de direction du système de gestion environnementale (SGE) implanté à la meunerie de Saint-Romuald et à l'entrepôt de phytoprotection et de semences de Longueuil. Avec l'atteinte à 95 % des objectifs d'implantation aux deux endroits et le maintien de la conformité par une participation organisée du personnel, la poursuite du SGE dans ces deux installations a été confirmée, ainsi que l'implantation dans six nouvelles installations au cours de la prochaine année.

Également, l'activité Approvisionnement a confié au Service de l'environnement plus d'une centaine de mandats par l'entremise de ses différents secteurs. Parmi ces mandats, la supervision de la diligence requise en matière d'environnement, prévue au processus de vérification de la transaction avec Agrico Canada.

#### *Risques des marchés mondiaux*

Les répercussions des diverses variables économiques influant sur les marchés économiques mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques ayant cours dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société dépendent largement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

#### *Risques liés aux instruments financiers*

La Société présente, par voie de notes afférentes aux états financiers consolidés, de l'information sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de change et les autres risques de prix.

#### **Conclusion**

En cette période de grande inquiétude et d'instabilité économiques aux États-Unis et en Europe, il est rassurant de terminer l'année avec un aussi bon bilan! La coopérative le doit à ses membres, ses partenaires et ses employés. Tout au long de l'année, ils ont été des acteurs fidèles et importants des activités et, en conséquence, du bilan. Il convient de les remercier chaleureusement pour les efforts consentis et le travail accompli. Beaucoup ont dû composer avec des changements importants, une lourde charge de travail et, sans doute, des préoccupations concernant le marché.

Nos résultats et ceux de tout le réseau marquent une sorte de consécration de notre modèle économique, un modèle indépendant des dérives financières, qui s'en sort mieux dans une conjoncture difficile de chômage, de délocalisation et de remous sociaux compréhensibles.

Les idées de solidarité, d'investissements et de bénéfices partagés, d'une économie réelle et non financière, qui sont l'expression même de nos valeurs, sont débattues et à nouveau appréciées. Les jeunes du mouvement des Indignés, appelé aussi « Occupy Wall Street », y font allusion, avec bien d'autres qui cherchent un système économique capable de solidarité, mais aussi de profits.

*Les idées de solidarité,  
d'investissements et  
de bénéfices partagés,  
d'une économie réelle et  
non financière qui sont  
l'expression même de nos  
valeurs sont débattues et  
à nouveau appréciées.*

En 2012, La Coop atteint l'âge vénérable de 90 ans. Le hasard fait bien les choses : c'est aussi l'Année internationale des coopératives, tel que l'ont décrété les Nations unies. Ce sera donc l'occasion de montrer qui nous sommes, de promouvoir les avantages du modèle coopératif et de faire connaître notre contribution au développement socioéconomique de nos milieux. Nous sommes des gens au service des gens, des personnes au service d'autres personnes.

Nous avons aussi des défis à relever. La Coop fédérée doit rester branchée sur les réalités d'aujourd'hui et s'assurer que ses membres et leurs coopératives sont toujours sa priorité. Dans un tel contexte, si nous voulons aider nos producteurs membres et leurs coopératives à dégager de meilleurs profits et à protéger les emplois – et même à en créer de nouveaux –, nous devons innover, revoir constamment nos façons de faire et mettre en œuvre une réelle coordination du réseau La Coop.

### Compassion et gratitude

Au cours de l'année, de nombreux membres, employés et partenaires de La Coop fédérée ont vécu des moments heureux, tels que la naissance d'un enfant, un mariage ou un projet de longue haleine ayant abouti avec succès. Nous partageons leur bonheur. Toutefois, d'autres ont dû affronter la maladie, le décès d'un être cher ou une difficulté dans leur entreprise. Qu'ils sachent que les membres du réseau sont des gens dotés d'un profond sens d'humanisme et que nous avons tous beaucoup de compassion pour ceux qui traversent de durs moments.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement mes collègues de la régie interne élargie et les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel.

J'exprime également ma reconnaissance particulière à notre président, M. Denis Richard, ainsi qu'à tous les membres du conseil d'administration pour l'appui et la grande confiance qu'ils nous ont témoignée tout au long de cette année.

Le chef de la direction,

Claude Lafleur

*La Coop fédérée doit rester branchée sur les réalités d'aujourd'hui et s'assurer que les membres et leurs coopératives soient toujours sa priorité.*



**La**



# La

# croissance

***La coopération se mesure à la grandeur de nos aspirations.***

*Toute entreprise doit croître! Ainsi, la force et l'évolution de notre réseau ont un impact important sur le développement de nos affaires et sur le niveau de vie de nos membres. En adhérant aux principes du développement durable, La Coop conjugue progrès social et croissance économique dans tous les aspects de ses activités.*

*En affaire depuis à peine 8 ans, Fritz Leutwyler est un producteur laitier dynamique qui compte déjà.*

*D'un point de vue purement financier, il apprécie les avantages économiques de La Coop, les ristournes, les rabais et les prix compétitifs des produits offerts, mais il ajoute qu'il profite tout autant de l'expérience et du service empressé des employés de sa coopérative.*

*Les premières années d'exploitation de sa ferme ont été facilitées par les connaissances et le support technique des experts-conseils de La Coop. En ce sens, La Coop a contribué non seulement à la croissance de son entreprise, mais au développement de ses propres connaissances.*

*Alors qu'il planifiait la reconstruction de sa ferme, un voyage en Californie organisé par La Coop lui a permis de complètement revoir sa stratégie de développement. Ainsi, les rencontres et les discussions effectuées au cours de ce voyage l'ont amené à réviser les plans de sa ferme et reconsidérer la structure de ses opérations.*

*Aujourd'hui, la ferme de Fritz Leutwyler est en plein essor et ce dernier envisage l'avenir avec optimisme.*

Fritz Leutwyler

*Producteur laitier*

*Sainte-Brigide-d'Iberville*

*Citation : « Les voyages forment la jeunesse. »*



# Rapport d'Olymel

## 2011 : GARDER LA BONNE DIRECTION

L'exercice financier 2011 s'est conclu sur des résultats très encourageants, qui représentent une hausse marquée par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, le chiffre d'affaires d'Olymel atteint 2,257 milliards de dollars et les ventes ont connu une progression de 97 millions de dollars.

Dans le contexte d'une économie mondiale fragilisée par la crise financière européenne et d'une lente reprise américaine, notre bonne performance résulte en grande partie de la hausse des prix de marché et d'une augmentation importante de la marge viande dans le secteur du porc frais. Sur les marchés extérieurs, la forte demande en provenance de la Chine et de

la Russie et les conséquences de l'épisode de fièvre aphteuse en Corée ont été, entre autres, des facteurs favorables à nos activités d'exportation.

Ces résultats positifs reflètent également la discipline dont nous avons fait preuve afin de continuer de nous adapter à la force de la devise canadienne. Ils découlent de notre préoccupation permanente envers le contrôle de nos coûts et de l'amélioration de notre productivité, dans le but de maintenir notre capacité à faire face à des concurrents étrangers de plus en plus agressifs.

En Ontario comme dans l'Ouest canadien, Olymel a connu une forte progression de ses ventes. Cette augmentation dans

le reste du Canada a toutefois été compensée par une baisse au Québec, principalement dans le secteur des « produits de commodités ». La diminution de la demande de nos clients des secteurs de la distribution et du détail est en partie attribuable à l'augmentation du coût de la matière première.

## PORC FRAIS

Le secteur porc frais Est présente des résultats très positifs pour l'année 2011, contrastant radicalement avec la perte enregistrée au cours de l'exercice 2010. Cette situation découle principalement de l'amélioration substantielle de la marge viande. En revanche, le volume des porcs disponibles a encore diminué. Par ailleurs, en poursuivant toujours l'objectif de



Réjean Nadeau  
Président-directeur général  
d'Olymel s.e.c.

mieux répondre aux attentes de nos clients, Olymel peut maintenant compter sur le soutien d'une Filière porcine coopérative dynamique et bien coordonnée afin de répondre à ses besoins, notamment avec le porc certifié La Coop. Notre collaboration étroite avec Agri-Marché et notre relation plus directe avec les producteurs, dans le cadre de la nouvelle convention de mise en marché, représentent également des atouts.

Le secteur porc frais Ouest enregistre des résultats positifs pour la quatrième année consécutive. Ces résultats sont en grande partie attribuables à une combinaison de facteurs, comme l'augmentation de la marge viande, un bon assortiment de ventes des produits *chilled* et, comme au Québec, une hausse du poids des porcs. Cette performance classe ce secteur parmi les meilleurs de l'industrie.

## PORC TRANSFORMÉ ET BACON

Les secteurs surtransformation porc et bacon enregistrent un léger recul sur les résultats de l'an dernier. Cette baisse est en partie attribuable à l'augmentation des frais généraux, notamment aux mesures mises en œuvre pour l'obtention de la certification SQF et à la réduction des volumes de vente de certains produits. Le défi des prochains mois consistera à rendre plus favorable le portefeuille clients et produits et à réduire les coûts. Dans le secteur bacon, la faiblesse des résultats découle d'une conjonction de facteurs, comme la hausse importante du prix des flancs, la fermeture temporaire de notre usine de Cornwall ainsi que la concurrence féroce des produits américains, tant dans le bacon frais que dans le précuit. L'exercice 2012 devra être une année de corrections, entre autres avec la poursuite de la mécanisation des procédés afin de réaliser des gains d'efficacité et de récupérer les volumes perdus.

## VOLAILLE FRAÎCHE

Bien qu'ils représentent une baisse par rapport au dernier exercice, les résultats du secteur de la transformation primaire du poulet demeurent positifs. La hausse du coût du grain a cependant entraîné une augmentation du prix du vivant, et le retard à adapter l'offre à la demande a eu un effet négatif sur les marges. Olymel a procédé, en cours d'année, à la fermeture définitive de l'usine d'Iberville, ce qui a permis une réduction des coûts. La construction de l'usine d'abattage et de découpe de poulets de Sunnymel s'est amorcée en août dernier dans le village de Clair, dans le Haut-Madawaska, au Nouveau-Brunswick. Ce nouvel établissement devrait entrer en activité en décembre prochain. Si 2011 fut une année d'attente en ce qui a trait aux règles qui régissent ce secteur d'activité, 2012 devrait se révéler propice à l'application d'une nouvelle convention de mise en marché ainsi qu'au règlement de la question du commerce interprovincial de la volaille.



**Denis Richard**  
*Président de La Coop  
fédérée et président du conseil  
d'administration d'Olymel s.e.c.*



**Claude Lafleur**  
*Chef de la direction  
de La Coop fédérée*



**Paul Noiseux**  
*Chef des finances de La Coop  
fédérée et chef de la direction  
financière d'Olymel s.e.c.*

Le secteur du dindon enregistre cette année un profit comparativement à la perte encourue au cours de l'exercice précédent. Des volumes d'abattage en légère hausse, le raffermissement de la marge viande, la stabilité de la production, l'augmentation de produits à valeur ajoutée et la réduction des stocks sont parmi les facteurs qui ont contribué à l'obtention de bons résultats.

### **VOLAILE TRANSFORMÉE**

Bien que positifs, les résultats pour 2011 dans le secteur de la volaille transformée accusent une baisse par rapport à ceux de l'an dernier. La diminution de la marge viande et l'augmentation des frais commerciaux et des dépenses d'exploitation sont essentiellement responsables de cette situation. La poursuite du développement des marques nationales et privées et l'atteinte d'une meilleure rentabilité dans les ventes figurent parmi les objectifs de 2012.

### **ÉVOLUER DANS UN MONDE EN MOUVEMENT**

Dans le contexte économique incertain de 2011 et dans l'environnement hautement concurrentiel qui est le nôtre, nos résultats sont la preuve que nos employés se sont mobilisés pour notre réussite. Je les en remercie.

En 2012, nos établissements devraient mener à terme le processus entrepris en 2010 qui vise à obtenir la certification SQF 2000, de la Global Food Safety Initiative (GFSI), une norme reconnue internationalement qui nous permettra de dépasser les standards actuels en matière de biosécurité et de mieux répondre aux exigences de nos clients.

Nos ressources humaines revêtent une importance capitale et nous permettent de nous différencier de nos concurrents. Nous allons donc continuer de pratiquer une communication ouverte avec notre personnel et d'encourager le développement de ses compétences. Il faut d'ailleurs souligner que dans le domaine de la formation continue, le programme Everest a remporté, au Gala des Mercuriades d'avril 2011, le prestigieux prix Mercure dans la catégorie Formation professionnelle et technique – Grande entreprise.

De plus, en 2011, Olymel a renouvelé cinq conventions collectives – pour la plupart de longue durée – dans autant d'établissements, ce qui contribuera sans doute au maintien d'un bon climat de travail. Cette année a aussi été une autre année de réduction de l'absentéisme ainsi que de la fréquence des lésions professionnelles, une tendance qu'il faut poursuivre.

En 2011, nous avons procédé à des investissements importants dans la modernisation de notre équipement; citons l'installation d'un système d'insensibilisation des oiseaux au CO<sub>2</sub> à notre usine de Saint-Jean-Baptiste ou encore l'acquisition d'un nouveau centre de distribution, d'une capacité de 12 000 palettes, à Saint-Bruno. Nous avons continué également à doter nos établissements des technologies environnementales les plus à jour possible. Par ailleurs, nos services de R et D et de marketing ont uni leurs efforts pour proposer aux consommateurs plusieurs innovations et, notamment, répondre à leurs attentes de plus en plus grandes en matière de santé. À titre d'exemple, nous avons lancé une gamme complète de charcuteries de volaille Flamingo sans nitrites, sans gluten et faibles en gras. C'est une première.

Enfin, 2012 sera à bien des égards une année de célébration. Notre grande marque Lafleur a 100 ans et sera bien visible à plus d'une occasion auprès des consommateurs québécois, qui lui accordent un des plus hauts taux de notoriété sur le marché. Lafleur symbolise la capacité d'Olymel de faire fructifier son héritage.

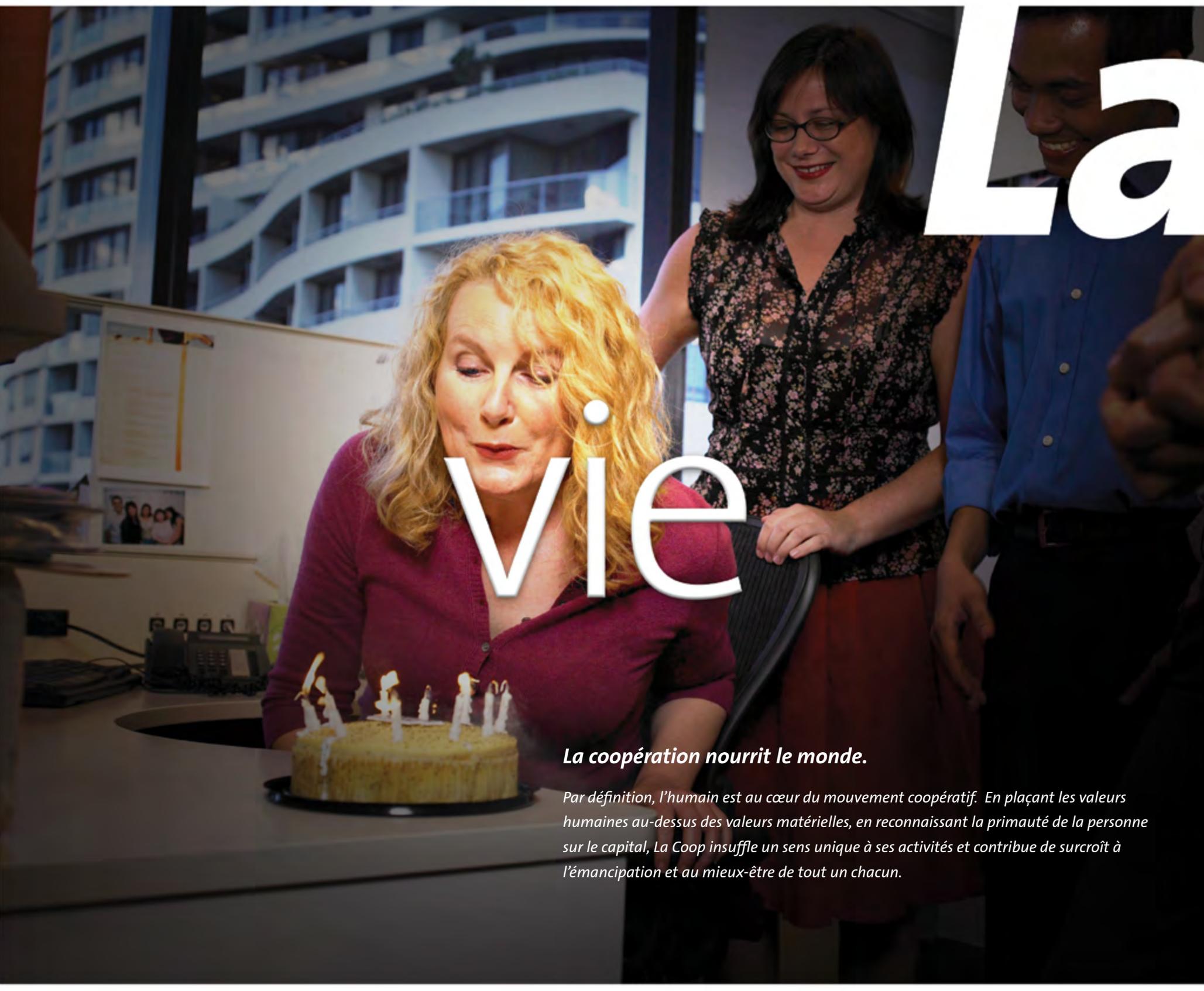
Dans le même ordre d'idées, Olymel participera activement aux célébrations entourant le 90<sup>e</sup> anniversaire de La Coop fédérée. J'en profite donc, au nom des employés d'Olymel, pour souhaiter longue vie à La Coop fédérée et bonne fête à toutes celles et à tous ceux qui travaillent au sein de cette grande organisation, ainsi qu'à tous ses dirigeants et membres. J'exprime aussi ma reconnaissance à tous les membres du conseil d'administration et à son président, M. Denis Richard, pour leur soutien actif au cours de la dernière année et pour leur engagement indéfectible envers notre réussite.

Le président-directeur général d'Olymel s.e.c.,

Réjean Nadeau



**La**



La  
vie

***La coopération nourrit le monde.***

*Par définition, l'humain est au cœur du mouvement coopératif. En plaçant les valeurs humaines au-dessus des valeurs matérielles, en reconnaissant la primauté de la personne sur le capital, La Coop insuffle un sens unique à ses activités et contribue de surcroît à l'émancipation et au mieux-être de tout un chacun.*

*Marcel Prud'homme travaille pour La Coop Profidor, où il a occupé divers postes avant de consacrer l'essentiel de sa carrière à la quincaillerie. Après 35 ans, on peut dire que c'est un témoin privilégié de l'évolution de la coopérative et de l'apport de celle-ci au sein de sa collectivité.*

*Au-delà des avantages économiques, des ristournes et des rabais aux membres, Marcel Prud'homme croit que ce sont les valeurs humaines du mouvement coopératif qui fidélisent la clientèle. Pour sa part, il considère que sa coopérative a grandement contribué à sa propre qualité de vie. Il aime son milieu de travail, apprécie l'esprit d'équipe de la coopérative, et est particulièrement fier de l'expertise et de la qualité du service qu'il est en mesure d'offrir à ses clients.*

*Marcel Prud'homme a passé l'âge de la retraite, mais il est toujours aussi passionné et a choisi de continuer à travailler. Au fil des années, il a vu neiger, comme on dit, et selon lui, on doit toujours se serrer les coudes... pour avancer.*

Marcel Prud'homme

*Commis-vendeur, Unimat*

*Joliette*

*Citation : « Il faut se serrer les coudes pour avancer. »*



## Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 29 octobre 2011 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est concordante avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

**Claude LAFLEUR**

**Paul NOISEUX, CGA**

Montréal, le 13 janvier 2012

Aux sociétaires de

## La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Coop fédérée (« La Coop »), qui comprennent le bilan consolidé au 29 octobre 2011, et les états consolidés des résultats et de la réserve, du résultat étendu, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Coop fédérée au 29 octobre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst & Young* A.R. / S.E.V.C.O.I.

Montréal, Canada

le 13 janvier 2012

<sup>1</sup> CA auditeur permis n° 08697

## Bilan consolidé ■ Aux 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

<i>[en milliers de dollars]</i>	2011	2010
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Débiteurs	380 068 \$	351 787 \$
Stocks <i>[note 7]</i>	395 168	309 954
Charges payées d'avance	19 900	23 893
Actif d'impôts futurs <i>[note 6]</i>	2 744	658
Placements échéant à moins d'un an <i>[note 8]</i>	3 659	1 972
	<b>801 539</b>	688 264
Placements <i>[note 8]</i>	36 990	35 922
Immobilisations corporelles <i>[note 9]</i>	491 129	454 586
Actif au titre des avantages sociaux futurs <i>[note 14]</i>	20 369	19 289
Écarts d'acquisition <i>[note 10]</i>	93 061	67 872
Autres actifs <i>[note 11]</i>	48 028	25 304
	<b>1 491 116 \$</b>	1 291 237 \$
<b>PASSIF ET AVOIR</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Découverts bancaires	28 147 \$	22 834 \$
Emprunts à court terme <i>[note 12]</i>	56 258	31 969
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	467 857	396 051
Impôts sur l'excédent à payer	9 144	1 348
Instruments financiers dérivés <i>[note 20]</i>	1 781	2 968
Ristournes à payer <i>[note 5]</i>	7 300	2 300
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an <i>[note 15]</i>	1 559	3 970
Dettes à long terme exigible à moins d'un an <i>[note 13]</i>	34 551	133 926
	<b>606 597</b>	595 366
Dettes à long terme <i>[note 13]</i>	202 626	78 078
Passif au titre des avantages sociaux futurs <i>[note 14]</i>	38 393	34 901
Passif d'impôts futurs <i>[note 6]</i>	33 406	23 966
Parts des actionnaires sans contrôle <i>[notes 3 et 18]</i>	119 572	123 304
Actions privilégiées <i>[note 15]</i>	3 073	4 632
<b>Avoir</b>		
Capital social <i>[note 15]</i>	138 598	111 396
Réserve	349 512	320 520
Cumul des autres éléments du résultat étendu <i>[note 16]</i>	(661)	(926)
	<b>1 491 116 \$</b>	1 291 237 \$

Engagements et éventualités *[note 18]*

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain CLOUTIER, administrateur

Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010 ■ État consolidé des résultats et de la réserve

<i>[en milliers de dollars]</i>	2011	2010
<b>Produits</b>	<b>4 553 437 \$</b>	3 947 871 \$
<b>Charges [note 4]</b>		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	4 465 356	3 902 370
Frais financiers	10 366	10 083
	<b>4 475 722</b>	3 912 453
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>77 715</b>	35 418
<b>Autres résultats</b>		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	3 921	2 934
Gains à la cession d'actifs [note 23]	9 755	650
	<b>13 676</b>	3 584
<b>Excédent avant quote-part des actionnaires sans contrôle, ristournes et impôts sur l'excédent</b>	<b>91 391</b>	39 002
Quote-part des actionnaires sans contrôle	12 370	2 925
<b>Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent</b>	<b>79 021</b>	36 077
Ristournes [note 5]	36 500	11 500
Impôts sur l'excédent [note 6]	13 529	5 854
<b>Excédent net</b>	<b>28 992</b>	18 723
Réserve au début de l'exercice	320 520	301 797
<b>Réserve à la fin de l'exercice</b>	<b>349 512 \$</b>	320 520 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010 ■ État consolidé du résultat étendu

<i>[en milliers de dollars]</i>	2011	2010
<b>Excédent net</b>	<b>28 992 \$</b>	18 723 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		
Pertes latentes, nettes d'impôts de 1 744 \$ [1 634 \$ en 2010]	(3 581)	(3 473)
Reclassement des gains et des pertes dans les résultats, net d'impôts de 1 810 \$ [1 386 \$ en 2010]	3 846	2 944
	265	(529)
<b>Résultat étendu</b>	<b>29 257 \$</b>	18 194 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## État consolidé des flux de trésorerie ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

<i>[en milliers de dollars]</i>	2011	2010
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent net	28 992 \$	18 723 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements <i>[note 4]</i>	61 223	56 698
Gains à la cession d'actifs	(9 755)	(650)
Impôts futurs	(2 397)	229
Perte (gain) sur instrument financier dérivé	(18)	61
Variation au titre des avantages sociaux futurs	2 412	698
Quote-part des actionnaires sans contrôle	12 370	2 925
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(3 921)	(2 934)
Ristournes en actions ordinaires	29 200	9 200
	<b>118 106</b>	<b>84 950</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation <i>[note 17]</i>	<b>(15 085)</b>	<b>(30 907)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>103 021</b>	<b>54 043</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'entreprises <i>[note 2]</i>	<b>(51 482)</b>	—
Acquisition des parts d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale <i>[note 3]</i>	<b>(38 704)</b>	(36 720)
Acquisitions de placements	<b>(669)</b>	(1 410)
Dividendes reçus de sociétés satellites	<b>975</b>	1 787
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(50 503)</b>	(34 453)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<b>2 292</b>	1 705
Acquisitions d'autres actifs	<b>(4 432)</b>	(3 790)
Produit de la cession d'actifs <i>[note 23]</i>	<b>18 981</b>	2 940
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(123 542)</b>	<b>(69 941)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des emprunts à court terme	<b>18 459</b>	(4 775)
Produit d'émission de la dette à long terme	<b>11 759</b>	23 541
Remboursement de la dette à long terme	<b>(7 872)</b>	(3 803)
Versement aux actionnaires sans contrôle	<b>(1 170)</b>	(6 274)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	<b>4 100</b>	3 597
Rachat d'actions privilégiées	<b>(4 097)</b>	(3 501)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	<b>73</b>	23
Rachat d'actions ordinaires	<b>(6 044)</b>	(6)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>15 208</b>	<b>8 802</b>
<b>Augmentation des découverts bancaires</b>	<b>(5 313)</b>	<b>(7 096)</b>
Découverts bancaires au début de l'exercice	<b>(22 834)</b>	<b>(15 738)</b>
<b>Découverts bancaires à la fin de l'exercice</b>	<b>(28 147) \$</b>	<b>(22 834) \$</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts payés	<b>13 508 \$</b>	13 475 \$
Impôts sur l'excédent payés	<b>8 660</b>	5 673

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

#### DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la Mise en marché et l'Approvisionnement. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

#### PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel s.e.c. détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises détenues directement ou par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

#### Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les secteurs, et de la valeur nette de réalisation.

#### Placements

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation et les autres placements à long terme sont comptabilisés selon leurs classifications comme actifs financiers.

#### Dépréciation d'actifs

##### Actifs financiers

##### Provision pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision.

##### Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, classés comme actifs financiers disponibles à la vente, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités.

#### Actifs à long terme

Les actifs à long terme détenus aux fins d'utilisation sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état consolidé des résultats et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Pavage	4 % à 20 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail

#### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation des flux de trésorerie non actualisés sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

Les écarts d'acquisition de la filiale Olymel s.e.c. sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel en deux étapes. Au cours de la première étape, la juste valeur d'une unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est plus élevée que la valeur comptable, aucune dépréciation n'est réputée exister et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape. Si la juste valeur est moins élevée que la valeur comptable, un deuxième test doit être effectué selon lequel la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation doit être estimée. Cette juste valeur implicite de l'écart d'acquisition correspond à l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite.

#### Autres actifs

##### Marques de commerce

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

##### Listes de clients

Les listes de clients sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de sept ans et 15 ans.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES** [suite]**Autres actifs** [suite]**Droits**

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Ces droits sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans pour les droits de production et sur une période de 10 ou 20 ans pour les droits d'exclusivité d'approvisionnement.

**Logiciels**

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de trois à huit ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

**Frais reportés**

Les frais reportés comprennent les frais reliés à un contrat d'approvisionnement à un client. Ces frais reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de six ans.

**Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles**

Les justes valeurs des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont enregistrées en tant qu'éléments de passif au moment où les obligations sont contractées par suite d'une obligation juridique liée à une mise hors service d'un actif à long terme. Le coût associé est capitalisé comme faisant partie du coût de l'immobilisation corporelle correspondante. Au fil du temps, les éléments de passif font l'objet d'une désactualisation pour tenir compte de la variation de leur valeur actualisée et les coûts capitalisés initiaux sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations correspondantes. La charge de désactualisation associée est comptabilisée dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration tandis que l'amortissement est inclus dans la charge pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

**Constatation des produits**

Les produits sont constatés lors de la livraison des marchandises et lorsque la perception des revenus est raisonnablement assurée.

**Conversion des devises**

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

**Avantages sociaux futurs**

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge

de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux d'intérêt du marché à l'égard d'instruments de créances de grande qualité qui correspondent à l'échéance et aux montants prévus des versements de prestations.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les sept régimes de retraite varie entre huit ans et 13 ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre un an et six ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 14 ans et 15 ans.

**Contrats de location**

La Société comptabilise les contrats de location-acquisition lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation.

**Ristournes**

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

**Instruments financiers**

Les instruments financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes pour les actifs, soit : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances. Pour les passifs, ils sont classés dans l'une des deux catégories suivantes, soit : détenus à des fins de transaction ou autres passifs financiers. Les instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de leur classification.

La Société a effectué le classement suivant :

Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les découverts bancaires, les emprunts à court terme, les créanciers, charges à payer et revenus reportés, les ristournes à payer sont classés à titre d'« autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements dans des coopératives présentés dans les placements sont classés comme « disponibles à la vente » et sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les placements dans des sociétés satellites comptabilisés selon la valeur de consolidation sont exclus de ces normes. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES** [suite]

**Instruments financiers** [suite]

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont classées dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés dans le poste frais financiers à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration. Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste gains (pertes) à la cession d'actifs.

**Coûts de transaction**

Les coûts de transaction se rapportant à la dette à long terme sont capitalisés et présentés en réduction de la valeur comptable de ce passif financier. Les coûts de transaction sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Instruments financiers dérivés**

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change, les risques liés aux prix de certaines denrées et les risques de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers disponibles à la vente ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés aux autres éléments du résultat étendu. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture, ainsi reclassée, est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes sur ces contrats réalisés figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

**Contrats de change et swaps de devises**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats au moment de la réalisation de ces opérations.

**Swap de taux d'intérêt**

La Société peut avoir recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant des swaps de taux d'intérêt

utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats lorsque l'élément couvert a influé sur les résultats.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés de même que les variations ultérieures de la juste valeur de l'instrument financier dérivé.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

**Contrats à terme sur le prix de denrées**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix de denrées. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

**Swap de taux d'intérêt**

La Société a également eu recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour cet instrument financier dérivé. Par conséquent, les gains et les pertes sur ce contrat sont constatés dans le poste frais financiers de la Société.

**Obligations environnementales**

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

**Impôts sur l'excédent**

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

**Exercice**

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. L'exercice terminé le 29 octobre 2011 et celui terminé le 30 octobre 2010 comprennent 52 semaines.

**1) MODIFICATION DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

Les entreprises à capital fermé, telle que La Coop fédérée, pourront dresser leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens en adoptant, soit le référentiel comptable des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes intitulé « Normes internationales d'informations financières », soit celui des autres entreprises intitulé « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé ». La Société a décidé d'adopter les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé à compter du 30 octobre 2011. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aurait l'adoption des « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé » sur ses états financiers consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**2) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES**

Au cours de l'exercice, la Société a acquis la totalité des actions d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement pour une considération totale de 51 482 000 \$. La répartition des actifs nets d'une de nos acquisitions est provisoire et sujette à des ajustements lorsque la répartition finale sera complétée.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et consolidées à partir des dates d'acquisition respectives.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie totale versée se détaillent comme suit :

	<b>Total</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	
Actifs à court terme	<b>52 308 \$</b>
Immobilisations corporelles	<b>18 000</b>
Actifs incorporels	<b>18 110</b>
Écart d'acquisition	<b>15 284</b>
Autres actifs à long terme	<b>7 814</b>
<b>Total de l'actif acquis</b>	<b>111 516</b>
Passifs à court terme	<b>47 230</b>
Dettes à long terme	<b>7 213</b>
Passifs d'impôts futurs	<b>5 591</b>
<b>Total du passif pris en charge</b>	<b>60 034</b>
<b>Contrepartie versée</b>	
Comptant, net de l'encaisse acquise	<b>51 482 \$</b>

**3) ACQUISITION DES PARTS D'UN GROUPE D'ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE D'UNE FILIALE**

Le 2 août 2010, la Société a acquis d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société 17,6 % des parts de cette filiale. Le prix d'achat d'un montant de 146 880 000 \$ s'effectuera en quatre tranches annuelles, égales et consécutives ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux préférentiel d'une institution financière plus 1 ½ % sur les tranches non acquises. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition en plusieurs étapes. Les résultats relatifs à chacune des quatre tranches annuelles sont consolidés à ceux de la Société au moment de leur acquisition.

La première tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 2 août 2010, pour une considération totale de 36 720 000 \$.

La deuxième tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 1<sup>er</sup> août 2011, pour une considération totale de 38 704 000 \$.

La répartition du prix d'acquisition de ces tranches se résume de la façon suivante :

	<b>2011</b>	2010
<b>Actifs nets acquis</b>		
Actifs à court terme	<b>11 988 \$</b>	12 721 \$
Immobilisations corporelles	<b>24 150</b>	25 444
Écart d'acquisition	<b>11 807</b>	11 781
Autres actifs à long terme	<b>4 879</b>	4 923
<b>Total de l'actif acquis</b>	<b>52 824</b>	54 869
Passifs à court terme	<b>4 540</b>	6 362
Dettes à long terme	<b>491</b>	1 947
Passif d'impôts futurs	<b>4 006</b>	4 804
Autres passifs à long terme	<b>5 083</b>	5 036
<b>Total du passif pris en charge</b>	<b>14 120</b>	18 149
<b>Contrepartie versée</b>		
Comptant	<b>38 704 \$</b>	36 720 \$

#### 4) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2011	2010
Coût des stocks	4 197 851 \$	3 664 119 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	53 675	50 144
Amortissement des écarts d'acquisition	2 589	2 032
Amortissement des autres actifs	4 587	4 048
Amortissement des coûts de transaction	372	474
Intérêts sur les emprunts à court terme	1 191	875
Intérêts sur la dette à long terme	11 249	11 322
Intérêts sur les actions privilégiées	633	646
Intérêts créditeurs	(3 079)	(3 236)

Les produits et les charges d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont respectivement de 1 845 000 \$ [1 020 000 \$ en 2010] et de 13 445 000 \$ [13 317 000 \$ en 2010] pour les actifs et passifs financiers utilisant cette méthode d'évaluation.

#### 5) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 13 janvier 2012, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 36 500 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2011	2010
Au comptant	7 300 \$	2 300 \$
Actions ordinaires de classe B-1	5 475	1 725
Actions ordinaires de classe D-1	23 725	7 475
	36 500 \$	11 500 \$

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

#### 6) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2011	2010
Exigibles	15 455 \$	5 625 \$
Futurs	(1 926)	229
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>13 529 \$</b>	<b>5 854 \$</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	79 021 \$	36 077 \$
Ristournes	36 500	11 500
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	42 521 \$	24 577 \$
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 28,51 % [30,07 % en 2010]	12 123 \$	7 390 \$
Incidence des charges non déductibles fiscalement	1 302	856
Participation dans des sociétés satellites	(1 120)	(885)
Autres éléments	1 224	(1 507)
<b>Impôts sur l'excédent</b>	<b>13 529 \$</b>	<b>5 854 \$</b>

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

Provisions et réserves non déductibles fiscalement	2 675 \$	3 218 \$
Stocks	169	(2 722)
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu	311	435
Autres éléments nets	(411)	(273)
<b>Actif d'impôts futurs à court terme</b>	<b>2 744 \$</b>	<b>658 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**6) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT** [suite]

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

	2011	2010
Immobilisations corporelles	(29 873) \$	(25 073) \$
Placements	(1 556)	(1 920)
Autres actifs	(5 949)	(1 112)
Avantages sociaux futurs	3 972	3 296
Ristournes à reporter	—	843
<b>Passif d'impôts futurs à long terme</b>	<b>(33 406) \$</b>	<b>(23 966) \$</b>

**7) STOCKS**

Les stocks se détaillent comme suit :

	2011	2010
Stocks de mise en marché	151 791 \$	137 083 \$
Stocks d'approvisionnement	243 377	172 871
	<b>395 168 \$</b>	<b>309 954 \$</b>

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 259 376 000 \$ [171 286 000 \$ en 2010].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 7 800 000 \$ [7 432 000 \$ en 2010].

Aucune reprise de dépréciation n'a été comptabilisée en réduction du montant des stocks en 2011 [8 656 000 \$ en 2010].

Les stocks de mise en marché sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 13].

**8) PLACEMENTS**

	2011	2010
<b>Placements dans des sociétés satellites</b>	<b>24 402 \$</b>	<b>29 965 \$</b>
<b>Placements dans des coopératives</b>		
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	813	912
Actions et autres titres de coopératives affiliées	4 071	1 257
	<b>4 884</b>	<b>2 169</b>
<b>Prêts hypothécaires et billets à recevoir</b>	<b>11 363</b>	<b>5 760</b>
	<b>40 649</b>	<b>37 894</b>
<b>Placements échéant à moins d'un an</b>	<b>3 659</b>	<b>1 972</b>
	<b>36 990 \$</b>	<b>35 922 \$</b>

**9) IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
<b>2011</b>			
Terrains	25 036 \$	— \$	25 036 \$
Pavage	13 334	9 153	4 181
Bâtiments	396 102	167 106	228 996
Machinerie et équipement	704 034	493 213	210 821
Matériel roulant	34 785	26 657	8 128
Améliorations locatives	6 866	6 405	461
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	13 700	194	13 506
	<b>1 193 857 \$</b>	<b>702 728 \$</b>	<b>491 129 \$</b>
<b>2010</b>			
Terrains	23 681 \$	— \$	23 681 \$
Pavage	12 478	8 551	3 927
Bâtiments	363 702	150 100	213 602
Machinerie et équipement	658 402	455 380	203 022
Matériel roulant	34 034	25 841	8 193
Améliorations locatives	8 663	6 502	2 161
	<b>1 100 960 \$</b>	<b>646 374 \$</b>	<b>454 586 \$</b>

**9) IMMOBILISATIONS CORPORELLES** [suite]

Au cours de l'exercice 2011, la Société a décidé de ne plus comptabiliser comme actif destiné à la vente l'immeuble abritant le siège social, tel qu'initialement décidé au cours de l'exercice 2008. Conséquemment, au cours de l'exercice 2011, la Société a comptabilisé dans ses résultats une charge d'amortissement de 2 853 000 \$ correspondante au montant d'amortissement qui aurait été comptabilisé si l'immeuble avait continuellement été considéré comme actif détenu et utilisé depuis l'exercice 2008.

**10) ÉCARTS D'ACQUISITION**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
<b>2011</b>	<b>115 636 \$</b>	<b>22 575 \$</b>	<b>93 061 \$</b>
2010	87 858 \$	19 986 \$	67 872 \$

**11) AUTRES ACTIFS**

Les autres actifs se détaillent comme suit :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
<b>2011</b>			
Marques de commerce	13 565 \$	3 430 \$	10 135 \$
Listes de clients	18 960	4 099	14 861
Droits	24 367	7 359	17 008
Logiciels	13 766	7 742	6 024
Frais reportés	2 200	2 200	—
	<b>72 858 \$</b>	<b>24 830 \$</b>	<b>48 028 \$</b>
2010			
Marques de commerce	8 417 \$	2 462 \$	5 955 \$
Listes de clients	5 560	3 367	2 193
Droits	17 419	6 699	10 720
Logiciels	11 951	5 769	6 182
Frais reportés	2 200	1 946	254
	45 547 \$	20 243 \$	25 304 \$

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne.

**12) EMPRUNTS À COURT TERME**

Le montant des emprunts à court terme provient de facilités de crédit à demande pour trois filiales et pour deux groupes de coentreprises.

Pour l'une de nos filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voie de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 12 000 000 \$ en 2011 et 2010, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 29 octobre 2011 par voie de découvert, est de 2 059 000 \$ [4 915 000 \$ au 30 octobre 2010] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 3 % au 29 octobre 2011 [3 % au 30 octobre 2010]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour la seconde de nos filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, correspond à un montant autorisé de 45 000 000 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> décembre au 30 juin et à 35 000 000 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 novembre. Le montant utilisé au 29 octobre 2011 est de 18 432 000 \$ et porte intérêt au taux

préférentiel majoré de 1,5 %, soit 4,5 % au 29 octobre 2011. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur les débiteurs et les stocks, et d'une hypothèque de deuxième rang sur les autres actifs de cette filiale.

Une troisième de nos filiales utilise un prêt à demande renouvelable annuellement au montant autorisé de 875 000 \$, dont 675 000 \$ est utilisé au 29 octobre 2011. Le taux d'intérêt utilisé correspond au taux préférentiel majoré de 1 %, soit au taux de 4 % au 29 octobre 2011. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs, les stocks et les équipements de cette filiale.

Pour le premier groupe de coentreprises, la quote-part de la Société dans les facilités de crédit à demande à taux flottants et à taux fixes, renouvelable annuellement totalisent 62 500 000 \$, dont 34 286 000 \$ sont utilisées au 29 octobre 2011 [62 500 000 \$, dont 27 054 000 \$ sont utilisées au 30 octobre 2010]. Le taux d'intérêt utilisé pour les avances à taux flottants est au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit au taux de 3,25 % au 29 octobre 2011 [3,50 % au 30 octobre 2010]. Pour les avances à taux fixes, le taux d'intérêt utilisé correspond aux coûts des fonds majorés

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**12) EMPRUNTS À COURT TERME** [suite]

de 1,38 %, soit au taux de 2,64 % au 29 octobre 2011 [2,84 % au 30 octobre 2010]. La facilité de crédit des coentreprises est grevée par des hypothèques mobilières sur l'ensemble des actifs à court terme et de certaines immobilisations des coentreprises. Le coentrepreneur est garant solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de lettres de confort.

Pour le deuxième groupe de coentreprises, la quote-part de la Société dans les facilités de crédit à demande provenant de diverses institutions financières, portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % à 2 %, renouvelable annuellement totalisant 15 250 000 \$, dont 806 000 \$ est utilisé au 29 octobre 2011. Les facilités de crédit sont grevées par des actifs détenus par les coentreprises.

**13) DETTE À LONG TERME**

	2011	2010
Facilité de crédit <sup>1</sup> utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3 % et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 2,56 % à 2,60 % [2,54 % à 3 % en 2010], renouvelable en juin 2016	119 120 \$	111 170 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 6,29 %, remboursable en un versement annuel en capital de 3 600 000 \$, un de 4 800 000 \$ et trois versements de 7 200 000 \$, à compter d'août 2011 jusqu'en août 2015	26 400	30 000
Débeture non garantie, à taux fixe de 6,72 %, subordonnée à la facilité de crédit, remboursable en un versement annuel en capital de 5 000 000 \$, un de 6 000 000 \$ et deux versements de 7 000 000 \$, à compter d'août 2012 jusqu'en août 2015	25 000	25 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 %, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 1 <sup>er</sup> janvier 2018	15 630	17 502
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux fixe de 5,55 % et à un taux préférentiel de 3 % au 29 octobre 2011 [taux fixe de 5,55 % et taux préférentiel de 3 % en 2010], remboursable par versements mensuels en capital de 26 153 \$ et de 74 860 \$ en 2011, échéant le 31 octobre 2011	11 045	11 826
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 10 889 000 \$ au 29 octobre 2011 [10 411 000 \$ au 30 octobre 2010], portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2011 et en 2010, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	8 667	8 981
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 9 % [4 % à 9 % en 2010] échéant entre novembre 2011 et février 2020	8 245	4 578
Quote-part des emprunts et des effets à payer des coentreprises garantie par des hypothèques mobilières des coentreprises, à des taux variant de 0 % à 7,75 % [0,9 % à 4 % en 2010], échéant entre novembre 2011 et septembre 2023	11 188	3 212
Obligations découlant de contrats de location-acquisition portant intérêt au taux fixe de 3 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4 %, remboursable par versements mensuels de 135 005 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2018	13 508	—
	238 803	212 269
Coûts de transaction	(1 626)	(265)
	237 177	212 004
Dettes à long terme exigible à moins d'un an	34 551	133 926
	202 626 \$	78 078 \$

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 161 150 000 \$ au 29 octobre 2011 [158 672 000 \$ au 30 octobre 2010] sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 29 octobre 2011, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2012 – 33 375 000 \$; 2013 – 17 445 000 \$; 2014 – 18 025 000 \$; 2015 – 18 636 000 \$; 2016 – 123 120 000 \$.

Les remboursements des obligations découlant de contrats de location-acquisition exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit : 2012 – 1 620 000 \$; 2013 – 1 620 000 \$; 2014 – 1 620 000 \$; 2015 – 1 622 000 \$; 2016 – 1 633 000 \$; 2017 et suivants – 7 894 000 \$.

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 2 501 000 \$ sur ces obligations.

#### 14) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, s'est chiffré à 12 952 000 \$ en 2011 [11 682 000 \$ en 2010].

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2010. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mai 2011. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 décembre 2011 pour les régimes de retraite et en date du 31 mai 2014 pour les avantages complémentaires.

Le coût total de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'est établi à 4 162 000 \$ en 2011 [4 114 000 \$ en 2010].

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2011	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	153 699 \$	22 533 \$	176 232 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 798	1 284	8 082
Intérêts débiteurs	8 092	1 230	9 322
Prestations versées	(7 160)	(780)	(7 940)
Gains actuariels	(3 590)	(2 915)	(6 505)
Coûts des services passés	804	—	804
Solde à la fin de l'exercice	158 643	21 352	179 995
<b>Actifs des régimes</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	123 827	—	123 827
Rendement réel des actifs des régimes	(1 940)	—	(1 940)
Cotisations de l'employeur	8 009	780	8 789
Cotisations des salariés	538	—	538
Prestations versées	(7 160)	(780)	(7 940)
Juste valeur à la fin de l'exercice	123 274	—	123 274
<b>Situation de capitalisation – déficit</b>			
Perte actuarielle nette non amortie	35 273	289	35 562
Coût non amorti des services passés	3 312	(177)	3 135
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>3 216 \$</b>	<b>(21 240) \$</b>	<b>(18 024) \$</b>

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	20 369 \$	— \$	20 369 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(17 153)	(21 240)	(38 393)
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>3 216 \$</b>	<b>(21 240) \$</b>	<b>(18 024) \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**14) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]**

2010	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	124 716 \$	17 746 \$	142 462 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 137	974	6 111
Intérêts débiteurs	8 037	1 191	9 228
Prestations versées	(7 351)	(792)	(8 143)
Pertes actuarielles	23 160	3 414	26 574
Solde à la fin de l'exercice	153 699	22 533	176 232
<b>Actifs des régimes</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	115 793	—	115 793
Rendement réel des actifs des régimes	8 067	—	8 067
Cotisations de l'employeur	6 775	792	7 567
Cotisations des salariés	543	—	543
Prestations versées	(7 351)	(792)	(8 143)
Juste valeur à la fin de l'exercice	123 827	—	123 827
<b>Situation de capitalisation – déficit</b>			
Perte actuarielle nette non amortie	(29 872)	(22 533)	(52 405)
Coût non amorti des services passés	30 542	3 277	33 819
Coût non amorti des services passés	3 178	(204)	2 974
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>3 848 \$</b>	<b>(19 460) \$</b>	<b>(15 612) \$</b>

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	19 289 \$	— \$	19 289 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(15 441)	(19 460)	(34 901)
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>3 848 \$</b>	<b>(19 460) \$</b>	<b>(15 612) \$</b>

La composition de la juste valeur des actifs des régimes est la suivante :

	2011	2010
Titres de capitaux propres	66 %	67 %
Titres de créance	34	33
	100 %	100 %

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont les obligations au titre des prestations constituées dépassent les actifs des régimes, s'élèvent respectivement à 121 908 000 \$ et à 84 020 000 \$ [115 042 000 \$ et 81 093 000 \$ en 2010].

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

	2011		2010	
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Régimes de retraite	Avantages complémentaires
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	5,25	5,25
Taux de croissance de la rémunération	3,75	3,75	4,00	4,00
<b>Coût des prestations</b>				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	6,50	6,50
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,25	5,0	6,25	5,0
Taux de croissance de la rémunération	3,75	3,75	4,00	4,00

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 7 % pour la première année, réduisant à 3,5 % sur une période de 20 ans [7 % en 2010]. De même, le taux de croissance des autres frais de santé est de 5 % pour la première année, réduisant à 3,5 % sur une période de 20 ans [4 % en 2010].

**14) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS** [suite]

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi :

	Augmentation		Diminution	
	2011	2010	2011	2010
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs	<b>284 \$</b>	234 \$	<b>(259) \$</b>	(214) \$
Obligations au titre des prestations constituées	<b>1 977</b>	2 156	<b>(1 837)</b>	(1 990)

Le coût net au titre des avantages sociaux futurs imputé aux résultats consolidés de l'exercice se détaille comme suit :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>2011</b>			
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	<b>6 260 \$</b>	<b>1 284 \$</b>	<b>7 544 \$</b>
Intérêts débiteurs	<b>8 092</b>	<b>1 230</b>	<b>9 322</b>
Rendement réel des actifs des régimes	<b>1 940</b>	—	<b>1 940</b>
Gains actuariels de l'exercice	<b>(3 590)</b>	<b>(2 915)</b>	<b>(6 505)</b>
Coûts des services passés	<b>804</b>	—	<b>804</b>
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	<b>13 506</b>	<b>(401)</b>	<b>13 105</b>
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	<b>(9 723)</b>	—	<b>(9 723)</b>
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	<b>4 992</b>	<b>2 988</b>	<b>7 980</b>
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	<b>(134)</b>	<b>(27)</b>	<b>(161)</b>
	<b>(4 865)</b>	<b>2 961</b>	<b>(1 904)</b>
<b>Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>8 641 \$</b>	<b>2 560 \$</b>	<b>11 201 \$</b>

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
<b>2010</b>			
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 594 \$	974 \$	5 568 \$
Intérêts débiteurs	8 037	1 191	9 228
Rendement réel des actifs des régimes	(8 067)	—	(8 067)
Pertes actuarielles de l'exercice	23 160	3 414	26 574
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	27 724	5 579	33 303
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	831	—	831
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(23 045)	(3 414)	(26 459)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	617	(27)	590
	(21 597)	(3 441)	(25 038)
<b>Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>6 127 \$</b>	<b>2 138 \$</b>	<b>8 265 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**15) CAPITAL SOCIAL**

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

**Actions privilégiées**

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Pour les séries 2005, 2008, 2009 et 2010, elles ne sont rachetables que par la Société à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission. Pour les séries 2006 et 2007, elles sont rachetables au gré de la Société, à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission, ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions.

**Actions ordinaires**

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions

ordinaires de classe B s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B, D et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2011	2010	2011	2010
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
Classe A	1 271 565	1 398 981	1 272 \$	1 399 \$
Régime d'investissement coopératif				
Série 2005, rachetables à compter de 2011, 4 %	—	396 969	—	3 970
Série 2006, rachetables à compter de 2012, 4,75 %	155 853	155 853	1 559	1 559
Série 2007, rachetables à compter de 2013, 4,75 %	307 332	307 332	3 073	3 073
Série 2008, rachetables à compter de 2014, 4,75 %	231 449	231 449	2 314	2 314
Série 2009, rachetables à compter de 2015, 4 %	359 729	359 729	3 597	3 597
Série 2010, rachetables à compter de 2016, 3,75 %	410 014	—	4 100	—
	2 735 942	2 850 313	15 915	15 912
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(463 185)	(860 154)	(4 632)	(8 602)
	2 272 757	1 990 159	11 283 \$	7 310 \$
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
Classe A	36 648	34 368	918 \$	861 \$
Classe B	36 878 946	39 971 402	36 879	39 971
Classe B-1	21 256 048	15 785 154	21 256	15 785
Classe D	—	2 924 165	—	2 924
Classe D-1	68 250 831	44 537 130	68 251	44 537
MEMBRES AUXILIAIRES	290	180	8	5
MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS	100	100	3	3
	126 422 863	103 252 499	127 315	104 086
	128 695 620	105 242 658	138 598 \$	111 396 \$

**15) CAPITAL SOCIAL** [suite]

À l'exception des ristournes en actions, les opérations de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2011	2010	2011	2010
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>2 850 313</b>	2 840 724	<b>15 912 \$</b>	15 816 \$
<b>Émission :</b>				
Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif	<b>410 014</b>	359 729	<b>4 100</b>	3 597
<b>Rachat :</b>				
Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif	<b>(396 969)</b>	(350 140)	<b>(3 970)</b>	(3 501)
Actions privilégiées, classe A	<b>(127 416)</b>	—	<b>(127)</b>	—
	<b>(524 385)</b>	(350 140)	<b>(4 097)</b>	(3 501)
	<b>2 735 942</b>	2 850 313	<b>15 915</b>	15 912
Actions privilégiées, rachetables à moins d'un an, Série 2006 [Série 2005 en 2010]	<b>(155 853)</b>	(396 969)	<b>(1 559)</b>	(3 970)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 580 089</b>	2 453 344	<b>14 356 \$</b>	11 942 \$
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>103 252 499</b>	94 051 951	<b>104 086 \$</b>	94 869 \$
<b>Émission :</b>				
Actions ordinaires de classe A	<b>32 032</b>	781	<b>70</b>	20
Ristournes en actions ordinaires de classe B-1	<b>5 475 000</b>	1 725 000	<b>5 475</b>	1 725
Ristournes en actions ordinaires de classe D-1	<b>23 725 000</b>	7 475 000	<b>23 725</b>	7 475
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	<b>110</b>	—	<b>3</b>	—
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS	<b>—</b>	100	<b>—</b>	3
	<b>29 232 142</b>	9 200 881	<b>29 273</b>	9 223
<b>Rachat :</b>				
Actions ordinaires de classe A	<b>(29 752)</b>	(254)	<b>(13)</b>	(6)
Actions ordinaires de classe B	<b>(3 092 456)</b>	—	<b>(3 092)</b>	—
Actions ordinaires de classe B-1	<b>(4 106)</b>	(40)	<b>(4)</b>	—
Actions ordinaires de classe D	<b>(2 924 165)</b>	—	<b>(2 924)</b>	—
Actions ordinaires de classe D-1	<b>(11 299)</b>	(39)	<b>(11)</b>	—
	<b>(6 061 778)</b>	(333)	<b>(6 044)</b>	(6)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>126 422 863</b>	103 252 499	<b>127 315 \$</b>	104 086 \$

Le 7 septembre 2011, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2011, en date du 30 novembre 2011, en vertu de laquelle 359 160 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 3 591 000 \$. Le 7 septembre 2011, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2011, 155 853 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2006, pour une contrepartie au comptant de 1 559 000 \$. De plus, le 13 janvier 2012, les administrateurs ont résolu de racheter 7 997 283 actions ordinaires de classe B, émises en 1998 et 1999, pour une contrepartie au comptant de 7 997 000 \$.

Le 9 septembre 2010, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2010, en date du 30 novembre 2010, en vertu de laquelle 410 014 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 100 000 \$. Le 9 septembre 2010, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2010, 396 969 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2005, pour une contrepartie au comptant de 3 970 000 \$. De plus, le 13 janvier 2011, les administrateurs ont résolu de racheter 2 924 165 actions ordinaires de classe D, émises en 2005 et 3 087 321 actions ordinaires de classe B, émises entre 1995 et 1997, pour une contrepartie au comptant de 6 011 486 \$.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**16) CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Les instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie constituent la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2011	2010
Solde au début de l'exercice	(926) \$	(397) \$
Variation de la juste valeur survenue au cours de l'exercice, déduction faite d'impôts de 66 \$ [248 \$ en 2010]	265	(529)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(661) \$</b>	<b>(926) \$</b>

Le montant total des gains et pertes latents sera reclassé dans l'état consolidé des résultats, au cours du prochain exercice.

**17) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉS À L'EXPLOITATION**

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2011	2010
Débiteurs	(4 857) \$	(32 281) \$
Stocks	(59 694)	(16 239)
Charges payées d'avance	5 392	(12 961)
Impôts sur l'excédent à payer	7 445	(48)
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	31 629	31 322
Ristournes à payer	5 000	(700)
	<b>(15 085) \$</b>	<b>(30 907) \$</b>

**18) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS****a) Contrats de location-exploitation**

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 34 728 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2012 – 12 703 000 \$; 2013 – 7 673 000 \$; 2014 – 4 652 000 \$; 2015 – 2 995 000 \$; 2016 – 1 895 000 \$; 2017 et suivants – 4 810 000 \$.

**b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle**

Un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22 % des parts de cette filiale, bénéficie, à compter du 31 octobre 2012, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en dix tranches annuelles selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts.

**c) Réclamations et litiges**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

**19) GARANTIES**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 12, 13 et 18 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

**Contrats de location-exploitation**

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 28 février 2027. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit un événement entraînant la Société à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

**Contrats de cautionnement**

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 27 593 000 \$ au 29 octobre 2011.

Au 29 octobre 2011 et au 30 octobre 2010, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

**20) INSTRUMENTS FINANCIERS****a) Instruments financiers dérivés**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des prix de denrées et des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

**20) INSTRUMENTS FINANCIERS** [suite]

**a) Instruments financiers dérivés** [suite]

**Contrats de change et swaps de devises**

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an:

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2011	2010
Vente	États-Unis	44 574 \$ US [63 160 \$ US en 2010]	1,0172	1,0245
Achat	États-Unis	53 600 \$ US [31 100 \$ US en 2010]	1,0040	1,0262
Vente	Japon	4 113 183 ¥ [3 055 480 ¥ en 2010]	0,013030	0,012255
Vente	Australie	14 720 \$ A [20 063 \$ A en 2010]	1,0251	0,9620
Vente	Nouvelle Zélande	2 729 \$ NZ [2 903 \$ NZ en 2010]	0,8104	0,7594
Option de vente	Canada	2 000 \$ CAN, prix d'exercice 1,0417 [- \$ CAN en 2010]	—	—

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état consolidé des résultats pour les exercices 2011 et 2010 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

**Swaps de taux d'intérêt**

En 2011, des marges de crédit utilisées pour un montant total de 10 000 000 \$ étaient assujetties à un swap de taux d'intérêt à 3,6 %, échéant en mai 2013 [25 000 000 \$ en 2010 à des taux variant de 3,6 % à 3,84 %, échéant entre juin 2011 et mai 2013].

45 000 \$ [928 000 \$ en 2010]. La Société a comptabilisé un gain de 2 677 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [9 527 000 \$ en 2010] à l'état consolidé des résultats. La Société détient en stock les quantités suffisantes de grains pour assurer la livraison de ces engagements.

**Contrats à terme sur le prix des grains**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est de moins d'un an. Au 29 octobre 2011, la Société s'était engagée à acheter 57 765 tonnes métriques nettes de grains [90 574 tonnes métriques nettes en 2010] représentant

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 29 octobre 2011, la Société s'était engagée à vendre 142 865 tonnes métriques de grains [293 908 tonnes métriques en 2010] représentant 42 669 000 \$ [72 362 000 \$ en 2010]. La Société a comptabilisé un gain de 3 065 000 \$ [perte de 6 657 000 \$ en 2010] à l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 29 octobre 2011.

**b) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers**

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

	2011		2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Placements et autres actifs</b>				
Prêts et créances				
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	11 363 \$	11 363 \$	5 760 \$	5 760 \$
Disponibles à la vente				
Placements dans des coopératives	4 884	S.O.	2 169	S.O.
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change et swaps de devises	(1 309)	(1 309)	(2 255)	(2 255)
Swap de taux d'intérêt	—	—	(225)	(225)
Dérivés classés comme détenus à des fins de transaction				
Contrats à terme sur le prix de denrées	5 742	5 742	2 870	2 870
Swap de taux d'intérêt	(472)	(472)	(488)	(488)
<b>Dettes à long terme</b>				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit	119 120 \$	119 120 \$	111 170 \$	111 170 \$
Crédit à terme	26 400	27 170	30 000	31 244
Débiteure non garantie	25 000	25 749	25 000	26 135
Billet à terme	15 630	16 406	17 502	18 409
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière	11 045	11 434	11 826	12 544
Emprunt hypothécaire d'une filiale	8 667	9 550	8 981	9 042
Emprunts hypothécaires et autres dettes	8 245	7 921	4 578	4 578
Quote-part des emprunts et des effets à payer des coentreprises	11 188	11 188	3 212	3 212
Obligation de contrats de location-acquisition	13 508	13 418	—	—
	<b>238 803 \$</b>	<b>241 956 \$</b>	212 269 \$	216 334 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**20) INSTRUMENTS FINANCIERS** [suite]**b) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers** [suite]

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux. Le niveau 1 définit que les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques sont utilisés. Le niveau 2 définit que les cours des marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables sont utilisés ou des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marchés observables. Le niveau 3 mentionne que les données utilisées sont des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur de la Société se caractérise par un seul niveau, soit le niveau 2. Les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie et les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction ont été comptabilisés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques****Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Les échéances des passifs financiers se détaillent comme suit au 29 octobre 2011 :

	Moins d'un an	1 an à 3 ans	4 ans à 10 ans	Total net
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	467 857 \$	— \$	— \$	467 857 \$
Dette à long terme	34 551	57 882	144 744	237 177
Instruments financiers dérivés	1 309	472	—	1 781
Lettres de garantie	27 593	—	—	27 593
	<b>531 310 \$</b>	<b>58 354 \$</b>	<b>144 744 \$</b>	<b>734 408 \$</b>

Les échéances des passifs financiers se détaillent comme suit au 30 octobre 2010 :

	Moins d'un an	1 an à 3 ans	4 ans à 10 ans	Total net
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	396 051 \$	— \$	— \$	396 051 \$
Dette à long terme	133 926	46 711	31 367	212 004
Instruments financiers dérivés	2 480	488	—	2 968
Lettres de garantie	28 389	—	—	28 389
	<b>560 846 \$</b>	<b>47 199 \$</b>	<b>31 367 \$</b>	<b>639 412 \$</b>

**Prêts et créances**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteurs et par client et elles sont revues périodiquement. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

**Dérivés**

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requière une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

**20) INSTRUMENTS FINANCIERS** [suite]

**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques** [suite]

**Risque de marché**

**Risque de change**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Les contrats de change, au 29 octobre 2011, utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie par la Société ont une juste valeur négative de 1 309 000 \$ [une juste valeur négative de 2 255 000 \$ en 2010]. Tous les contrats de change à terme de la Société étant considérés à titre de couverture efficace. Par conséquent, une augmentation ou une diminution de 1 %, au 29 octobre 2011, des taux de change entre les devises utilisées dans les transactions de la Société n'aurait pas eu d'impact considérable sur l'excédent net consolidé de la Société. Les fluctuations sur les taux de change auraient eu, par ailleurs, une répercussion sur la juste valeur des contrats de change à terme enregistrée sous le poste cumul des autres éléments du résultat étendu. La sensibilité aux taux de change représente l'exposition au risque de change des instruments financiers de la Société.

Au 29 octobre 2011 et au 30 octobre 2010, une augmentation ou une diminution de 1 % des devises se répercuterait sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	Pays	2011		2010	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu due à la variation de la juste valeur des dérivés					
\$ CAN/\$ US	Canada / États-Unis	497 \$	(497) \$	267 \$	(267) \$
\$ CAN/¥	Canada / Japon	(538)	538	(387)	387
\$ CAN/\$ A	Canada / Australie	(156)	156	(202)	202
\$ CAN/\$ NZ	Canada / Nouvelle Zélande	(22)	22	(23)	23

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts à court terme et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. La Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt. La Société détient un swap de taux d'intérêt pour un montant de 10 000 000 \$ en 2011 [25 000 000 \$ en 2010] pour la gestion des flux de trésorerie.

Au 29 octobre 2011 et au 30 octobre 2010, une augmentation ou une diminution de 100 points de base de la courbe des taux se répercuterait sur l'excédent net et sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	2011		2010	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt sur les autres passifs financiers à des taux variables	(55) \$	55 \$	(46) \$	46 \$
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt due à la variation de la juste valeur des dérivés non désignés comme couverture de flux de trésorerie	130	(130)	244	(244)
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu due à la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	—	—	88	(88)

## Notes afférentes aux états financiers consolidés ■ Exercices terminés les 29 octobre 2011 et 30 octobre 2010

**20) INSTRUMENTS FINANCIERS** [suite]

## c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]

## Autres risques de prix

**Risques associés à la volatilité des prix des intrants**

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces denrées, elle utilise des contrats à terme.

Au 29 octobre 2011, les contrats à terme sur le prix de ces denrées ont une juste valeur de 5 742 000 \$ [une juste valeur de 2 870 000 \$ au 30 octobre 2010]. Tous les contrats de la Société sont considérés à titre de couverture efficace mais ne sont pas documentés aux fins de la comptabilité de couverture. Par conséquent, avec une augmentation de 1 % des prix des denrées, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été inférieur de 16 000 \$ [123 000 \$ au 30 octobre 2010]. À l'inverse, si le prix des denrées avait subi une diminution de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été supérieur de 16 000 \$ [123 000 \$ au 30 octobre 2010].

**21) GESTION DU CAPITAL**

Dans sa structure de capital, la Société doit respecter un ratio financier dans le cadre de son financement intitulé : Dette / Capitalisation. Dans l'atteinte de ses objectifs de capitalisation, les émissions d'actions privilégiées, en vertu du programme du Régime d'investissement coopératif auprès des employés, constitue l'un des outils de financement de la Société.

Au cours de l'exercice 2011 et 2010, la Société a respecté le ratio financier dette sur capitalisation, qui doit être inférieur à 50 %, tel que prescrit à l'entente. Le ratio est calculé trimestriellement selon l'entente, et était de 32,2 % au 29 octobre 2011 [33,1 % au 30 octobre 2010].

La Société est soumise également aux règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*, dans le cadre de la distribution de son excédent, sous forme de ristournes. Les ristournes sont attribuées aux membres au prorata des opérations effectuées par chacun d'eux. Le montant des ristournes, le mode de versement et le rachat des actions émises est autorisé annuellement par la Société. De plus, en vertu de cette loi, que la Société a respecté, elle ne peut ni rembourser ni racheter des parts si ce rachat ou ce paiement peut porter atteinte à la stabilité financière.

**22) PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES**

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part des résultats, de la situation financière et des flux de trésorerie de ses coentreprises, comme suit :

	2011	2010
<b>État consolidé des résultats</b>		
Produits	306 746 \$	272 047 \$
Charges	300 712	266 125
Excédent net	6 034	5 922
<b>Bilan consolidé</b>		
Actif à court terme	135 840	98 117
Actif à long terme	40 130	27 582
Passif à court terme	104 797	76 025
Passif à long terme	19 909	14 671
<b>État consolidé des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	(3 174)	13 961
Activités d'investissement	(7 247)	(5 237)
Activités de financement	4 477	(9 425)

**23) GAINS À LA CESSION D'ACTIFS**

Au cours de l'exercice 2011, la Société a disposé de certains placements et d'autres actifs incorporels pour une considération monétaire totale de 18 981 000 \$, dégageant des gains à la cession d'actifs de 9 755 000 \$.

#### 24) INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte deux secteurs isolables, soit la Mise en marché et l'Approvisionnement. Les frais communs et les activités liés à l'immeuble du siège social sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ». Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de gestion différentes. La totalité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents avant ristournes et impôts sur l'excédent. La Société comptabilise les produits et les cessions intersectorielles à la valeur d'échange. La répartition géographique des produits est établie selon le lieu de facturation des clients.

2011	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Produits à des tiers	2 257 051 \$	2 296 386 \$	— \$	4 553 437 \$
Cessions intersectorielles	1	10 597	—	10 598
Produits totaux	2 257 052	2 306 983	—	4 564 035
Frais financiers	9 531	714	121	10 366
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	39 482	15 792	5 577	60 851
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	3 929	(8)	3 921
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	36 498	64 602	(22 079)	79 021
Actifs sectoriels	701 114	744 439	45 563	1 491 116
Écarts d'acquisition	62 088	30 973	—	93 061
Placements dans des sociétés satellites	—	24 511	(109)	24 402
Acquisition d'immobilisations corporelles	35 020	13 521	1 962	50 503

2010	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>				
Produits à des tiers	2 160 306 \$	1 787 565 \$	— \$	3 947 871 \$
Cessions intersectorielles	4	17 118	—	17 122
Produits totaux	2 160 310	1 804 683	—	3 964 993
Frais financiers	8 992	1 063	28	10 083
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	38 563	15 557	2 104	56 224
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	2 943	(9)	2 934
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	7 309	47 719	(18 951)	36 077
Actifs sectoriels	658 148	587 413	45 676	1 291 237
Écarts d'acquisition	51 221	16 651	—	67 872
Placements dans des sociétés satellites	—	30 067	(102)	29 965
Acquisition d'immobilisations corporelles	23 984	9 528	941	34 453

#### Répartition géographique des produits

	2011	2010
Produits à des tiers au Canada	3 656 816 \$	3 125 101 \$
Produits à des tiers hors du Canada :		
États-Unis	267 407	298 889
Japon	216 934	205 171
Russie	119 544	62 470
Autres	292 736	256 240
	896 621	822 770
Total des produits à des tiers	4 553 437 \$	3 947 871 \$

#### 25) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2011.

## Rétrospective financière

NON AUDITÉ	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Exploitation</b>										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	4 553 437 \$	3 947 871 \$	3 919 963 \$	3 606 101 \$	3 286 795 \$	3 175 705 \$	3 141 860 \$	2 908 842 \$	2 755 096 \$	2 480 291 \$
Frais financiers	10 366	10 083	14 683	14 976	20 604	18 717	12 965	9 925	12 714	11 364
Amortissement	61 223	56 698	53 710	49 403	49 522	53 197	41 969	36 165	38 100	34 521
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	79 021	36 077	53 346	70 992	40 587	(21 599)	42 463	35 456	26 136	42 481
Ristournes	36 500	11 500	15 000	30 000	10 000	—	8 500	12 000	8 203	17 200
Impôts sur l'excédent	13 529	5 854	10 746	10 602	7 770	(11 408)	1 551	7 887	4 348	8 222
Excédent net (perte nette)	28 992	18 723	27 600	30 390	22 817	(10 191)	32 412	15 569	13 585	17 059
<b>Situation financière</b>										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement	194 942 \$	92 898 \$	191 178 \$	181 421 \$	43 846 \$	164 721 \$	197 750 \$	139 486 \$	127 981 \$	123 742 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	491 129	454 586	459 860	445 157	428 953	442 865	451 177	305 328	309 145	309 477
Total de l'actif	1 491 116	1 291 237	1 221 516	1 143 503	1 014 948	1 004 006	1 058 252	808 765	762 288	769 788
Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir**	492 742	440 518	412 482	383 528	338 754	305 890	321 928	284 711	261 689	283 163
<b>Ratios financiers</b>										
Ratio du fonds de roulement	1,3	1,2	1,4	1,4	1,1	1,6	1,7	1,5	1,5	1,5
Couverture des intérêts	8,6	4,6	4,6	5,7	3,0	(0,2)	4,3	4,6	3,1	4,7
Ratio d'endettement* **	37:63	36:64	36:64	33:67	41:59	49:51	47:53	40:60	45:55	50:50
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent/produits	1,7 %	0,9 %	1,4 %	2,0 %	1,2 %	(0,7) %	1,4 %	1,2 %	0,9 %	1,7 %
Réserve/débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir**	70,9 %	72,8 %	73,2 %	71,5 %	72,0 %	72,2 %	71,8 %	69,8 %	70,0 %	59,9 %
Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir**/total de l'actif**	33,1 %	34,1 %	33,8 %	33,5 %	33,4 %	30,5 %	30,4 %	35,2 %	34,3 %	36,8 %
<b>Nombre d'employés</b>	10 079	10 429	11 336	11 175	11 072	11 895	12 287	9 587	9 644	10 096

\* Aux fins du calcul du ratio d'endettement, les débtentures convertibles sont considérées à titre de dette et l'avoir inclut les actions privilégiées.

\*\* Aux fins du calcul des ratios, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents.

La Coop Agrilait  
*Saint-Guillaume*

La Coop Agriscar  
*Trois-Pistoles*

La Coop Agrivert  
*Saint-Barthélemy*

La Coop Agrivoix  
*La Malbaie*

La Coop Agrodor  
*Thurso*

La Coop Alliance  
*Saint-Éphrem-de-Beauce*

La Coop des Appalaches  
*Laurierville*

La Coop de L'Assomption  
*L'Assomption*

Coopérative agricole de  
la Baie des Chaleurs  
*Caplan*

La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée  
*Baie-Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)*

La Coop des Bois-Francis  
*Victoriaville*

La Coopérative de Caraquet Ltée  
*Caraquet (Nouveau-Brunswick)*

La Coopérative Cartier Ltée  
*Richibucto (Nouveau-Brunswick)*

La Coop Chambord  
*Chambord*

Citadelle, coopérative de producteurs  
de sirop d'érable  
*Plessisville*

La Coop Comax  
*Saint-Hyacinthe*

La Coop Compton  
*Compton Village*

La Coop des Cantons  
*Coaticook*

La Coop Excel  
*Granby*

La Coop Covilac  
*Baie-du-Febvre*

La Coop des Frontières  
*Sainte-Martine*

La Coop des deux rives  
*Normandin*

La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc  
*Dupuy*

La Coop Fermes du Nord  
*Mont-Tremblant*

La Coop Frampton  
*Frampton*

La Coop Gracefield  
*Gracefield*

La Coop Grains d'Or  
*Métabetchouan-Lac-à-la-Croix*

Groupe coopératif Dynaco  
*La Pocatière*

La Coop Ham Nord  
*Ham-Nord*

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons  
*Havre-aux-Maisons*

La Coop Île-aux-Grues  
*L'Isle-aux-Grues*

La Coop Jonquière  
*Jonquière*

Société coopérative de Lamèque Ltée  
*Lamèque (Nouveau-Brunswick)*

La Coop Langevin  
*Sainte-Justine*

La Coop Matapédienne  
*Amqui*

La Coop Lac-Mégantic Lambton  
*Lac-Mégantic*

La Coop Montmagny  
*Montmagny*

La Coop Nominique  
*Nominique*

Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du  
Saguenay Lac St-Jean  
*St-Bruno-Lac-Saint-Jean*

La Coop Parisville  
*Parisville*

La Coop La Patrie  
*La Patrie*

Magasin CO-OP de Plessisville  
*Plessisville*

La Coop Pré-Vert  
*Tingwick*

La Coop Profid'Or  
*Joliette*

La Coop Purdel  
*Bic*

La Coop Rivière-du-Sud  
*St-François-de-Montmagny*

La Coopérative de Rogersville Ltée  
*Rogersville (Nouveau-Brunswick)*

La Coop Seigneurie  
*Saint-Narcisse-de-Beaurivage*

La Coop Squatec  
*Squatec*

Société coopérative agricole de  
Saint-Adrien d'Irlande  
*Saint-Adrien-d'Irlande*

La Fromagerie coopérative St-Albert inc.  
*St-Albert (Ontario)*

La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska  
*St-Alexandre-de-Kamouraska*

Coopérative de consommation de  
Saint-Alexis  
*Saint-Alexis-de-Matapédia*

La Coop St-André d'Acton  
*Acton Vale*

La Coop St-Côme-Linière  
*Saint-Côme-Linière*

La Coop Saint-Damase  
*Saint-Damase*

La Coop Ste-Catherine  
*Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier*

La Coop Sainte-Hélène  
*Sainte-Hélène-de-Bagot*

La Coop Sainte-Julie  
*Sainte-Julie*

La Coop Ste-Justine  
*Sainte-Justine*

La Coop Ste-Marthe  
*Sainte-Marthe*

Magasin CO-OP de Ste-Perpétue  
*Ste-Perpétue-de-L'Islet*

La Coop St-Fabien  
*Saint-Fabien*

Magasin CO-OP St-Gédéon  
*Saint-Gédéon-de-Beauce*

La Coop Saint-Hubert  
*Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup*

La Coop St-Isidore d'Auckland  
*Saint-Isidore-de-Clifton*

La Coop St-Jacques-de-Leeds  
*St-Jacques-de-Leeds*

La Coopérative de St-Louis Ltée  
*Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)*

Magasin CO-OP de St-Ludger  
*Saint-Ludger*

La Coop St-Méthode  
*Adstock*

La Coop St-Pamphile  
*Saint-Pamphile*

La Coop St-Patrice  
*Saint-Patrice-de-Beaurivage*

Coopérative de Saint-Quentin Ltée  
*Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)*

Magasin CO-OP de St-Samuel  
*Lac-Drolet*

La Coop Saint-Ubalde  
*Saint-Ubalde*

Magasin CO-OP de St-Victor  
*Saint-Victor*

La Coop Unicoop  
*Sainte-Hénédine*

La Coop Uniforce  
*Napierville*

La Coop Univert  
*Saint-Narcisse*

La Coop Val-Nord  
*La Sarre*

La Coop Verchères  
*Verchères*

La Coop Weedon  
*Weedon*

#### Membres auxiliaires

Coopérative des producteurs de pommes  
de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-  
Marie  
*Péribonka*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole de la Rivière du Bic  
*Rimouski (Le Bic)*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole de Laurierville  
*Laurierville*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole de l'Érable  
*Plessisville*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole de l'Or Blanc  
*Saint-Georges-de-Windsor*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole de Saint-Fabien  
*Saint-Fabien*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole de St-Cyprien  
*Saint-Cyprien*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole de Ste-Croix, St-Édouard  
*Saint-Édouard-de-Lotbinière*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole des Rivières  
*Sainte-Anne-de-la-Pérade*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole Estrie-Mont  
*Saint-Joachim-de-Shefford*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole et forestière du Lac  
*Alma*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole Franco-Agri  
*Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole Jeannoise  
*Saint-Gédéon*

Coopérative d'utilisation de matériel  
agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre  
*Plaisance*

Coopérative d'utilisation de matériel  
agricole de Leclercville  
*Leclercville*

Coopérative d'utilisation de matériel  
agricole de St-Sylvere  
*Deschailons*

Coopérative d'utilisation de matériel  
agricole des Aulnaies  
*Saint-Jean-Port-Joli*

Coopérative d'utilisation de matériel  
agricole l'Oie Blanche  
*Saint-Pierre*

Coop Atlantique  
*Moncton (Nouveau-Brunswick)*

Coopérative d'utilisation de machinerie  
agricole du Saguenay  
*Chicoutimi*

Coopérative d'utilisation de matériel  
agricole de la région de Coaticook  
*Coaticook*

# Nos emplacements ■ 2011

## APPROVISIONNEMENT

La Coop fédérée  
9001, boul. de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec)  
H4N 3H7

## Secteur des productions animales

**Bureau**  
Montréal

### Meuneries et entrepôts

Joliette  
Lévis  
New Liskeard (Ontario)  
Saint-Hyacinthe  
Saint-Hyacinthe (Sainte-Rosalie)  
Saint-Bruno (Saguenay-Lac-Saint-Jean)  
Rimouski (Le Bic)  
Saint-Philippe-de-Néri  
Saint-Anselme  
Saint-Narcisse  
Victoriaville  
Saint-Damase

### Usine de minéraux et prémélanges

Lévis

### Fermes de sélection génétique Sogeporc

Laurierville  
Notre-Dame-de-Lourdes  
Saint-Apollinaire  
Saint-Romain  
Saint-Narcisse-de-Rimouski  
Trinité-des-Monts  
La Rédemption

### Stations de recherche

Frampton (*porc*) 2 emplacements  
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (*volaille*)  
Mirabel (Saint-Hermas - *porc*)  
Adstock (*porc*)  
Saints-Anges (*porc*)

### Couvoir

Victoriaville

### Fermes de reproduction (*volaille*)

Saint-Jude  
Wickham  
Victoriaville

### Fermes d'élevage (*poulets de chair*)

Lanoraie  
Saint-Germain-de-Grantham  
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville  
Saint-Lin-Laurentides  
Wickham

### Société en participation

Ferme avi-nord inc. (50 %)

## Secteur des productions végétales

**Bureaux**  
Montréal

### Ferme de recherche

Saint-Hyacinthe

### Centres de distribution

Longueuil  
Sainte-Catherine  
Québec (Sillery)

### Sociétés et filiales

6 Agrocentres (50 %)  
SQS inc.  
Agronomy Company of Canada Ltd  
Agrico Canada Limited/Limitée

### Laboratoire de semences

Longueuil

## Secteur des grains

### Bureaux

Montréal  
Québec (Sillery)

### Société en participation

Centre de distribution Sillery inc. (50 %)

### Filiale

Grains Elite inc., Napierville  
Grower Direct Export, Mitchell (Ontario)

## Secteur Énergies Sonic

### Bureaux de vente et service

Brossard  
Montréal  
Montréal (Pointe-aux-Trembles)  
Rivière-du-Loup  
Saint-Hyacinthe  
Lévis (Saint-Romuald)  
Trois-Rivières  
Victoriaville  
65 agents distributeurs et livreurs  
6 postes de réserve de pétrole  
3 postes de réserve de propane  
185 stations-service

### Société en participation

Groupe pétrolier Norcan inc. (33 %)  
Propane Québec inc. (51 %)  
Jefo Logistique s.e.c. (40 %)

## Secteur quincaillerie et machines agricoles

### Centre de distribution

Trois-Rivières

### Points de vente

178 points de vente de quincaillerie et centres de rénovation (La Coop ou Unimat)  
26 centres de jardin  
16 clients industriels  
175 points de vente de machines agricoles et de foresterie  
200 points de vente de pièces agricoles  
36 centres de décoration Inov  
10 magasins école

## Secteur développement des affaires et communications

### Bureau

Montréal

### Centre agricole Coop

La Coop AgriEst, St-Isidore de Prescott et St-Albert (Ontario)

## MISE EN MARCHÉ

Olymel s.e.c.  
2200, av. Pratte, bureau 400  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 4B6

### Bureaux de vente

Boucherville  
Brampton (Ontario)  
Red Deer (Alberta)  
Sydney (Australie)  
Séoul (Corée du Sud)  
Tokyo (Japon)

### Centres de distribution

Boucherville  
Saint-Bruno-de-Montarville  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Red Deer (Alberta)

## Secteur porcin

### Abattoirs et usines de découpe

Princeville  
Red Deer (Alberta)  
Saint-Esprit de Montcalm  
Saint-Hyacinthe  
Vallée-Jonction

### Usines de transformation

Anjou  
Cornwall (Ontario)  
Drummondville  
Princeville  
Saint-Henri (Bellechasse)  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Trois-Rivières

## Secteur de la volaille

### Abattoirs et usines de découpe

Berthierville  
Saint-Cuthbert (Partenariat)  
Saint-Damase  
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (Partenariat)

### Usines de transformation

Saint-Hyacinthe (Sainte-Rosalie)  
Saint-Jean-sur-Richelieu (2 emplacements)  
Brampton (Ontario)

### Sociétés en participation

Sunnymel GP inc.  
Unidindon inc.  
Volaille Giannone inc.

### Autres activités

Transport Transbo inc.  
Machinerie Olymel (1998) inc.  
Transbo exportation inc.





**Siège social**  
La Coop fédérée  
9001, boul. de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec) H4N 3H7  
Téléphone : 514 384-6450  
Télécopieur : 514-858-2025

**Site Web**  
[www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)

*The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website ([www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450.*

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

**Service de création de La Coop fédérée**

**Denis Duquet**  
*Directeur de la création*

**Bernard Diamant**  
*Directeur artistique et graphiste*

**Pierre Cadoret**  
*Infographiste*

**Martine Doyon**  
([www.martinedoyon.com](http://www.martinedoyon.com))  
*Photographe*

**Coordination des contenus**

**Ben Marc Diendéré**  
*Directeur des communications*

**Guylaine Gagnon**  
*Rédactrice en chef*  
*Le Coopérateur agricole*

**Georges O'Shaughnessy**  
*Révision*

---

**Mont-Roy L'Imprimeur**  
*Séparation de couleurs et impression*



*Vivez l'effet de la coopération*

*La Coop*

*La démocratie*

*La société*

*La créativité*

*La croissance*

*La vie*

*La Coop est une entreprise de produits et services agroalimentaires qui travaille au mieux-être de la collectivité depuis 1922. Guidée par les valeurs et les principes du mouvement coopératif, La Coop évolue, innove et croît afin d'améliorer la qualité de vie de ses membres, tout en assurant le développement équitable, durable de nos ressources.*

**La Coop**  
fédérée